



Conseil national de recherches Canada

Rapport annuel 2010-2011



Conseil national
de recherches Canada

National Research
Council Canada

Canada 

Table des matières

Commentaires et analyse des états financiers.....	1
États financiers	25
Rapport de l'auditeur indépendant	26
Déclaration de responsabilité de la direction	28
État de la situation financière	30
État des résultats	31
État de l'avoir du Canada	32
État des flux de trésorerie	33
Notes complémentaires	34
Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction	51

COMMENTAIRES ET ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

Introduction

Les commentaires et l'analyse des états financiers (CAEF) qui suivent devraient être lus de concert avec les états financiers vérifiés et les notes complémentaires du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars 2011.

La responsabilité de la préparation des CAEF incombe à la direction du CNRC. Ils ont été préparés conformément à l'Énoncé de pratiques recommandées dans le secteur public (PR-1).

Les CAEF ont pour but de mettre en évidence l'information et de fournir des explications qui permettent aux lecteurs de mieux saisir la situation financière et les résultats d'exploitation du CNRC, tout en démontrant sa responsabilité en ce qui a trait à la gestion de ses ressources. D'autres données de rendement sont publiées dans le Rapport ministériel sur le rendement du CNRC (RMR).

Les CAEF comprennent deux volets distincts : « Faits saillants » et « Discussion et analyse ». Tous les montants présentés dans ce document sont libellés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Note spéciale concernant les déclarations prospectives

Les mots « estimer », « fera », « avoir l'intention de », « devrait », « prévoir » ainsi que les expressions similaires sont utilisés dans le contexte des déclarations prospectives. Ces énoncés sont fondés sur les hypothèses et les attentes du CNRC, lesquelles s'appuient sur son expérience et sa perception des tendances et de la conjoncture. Même si le CNRC estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, elles pourraient ne pas se concrétiser et, par conséquent, les résultats réels du CNRC pourraient être substantiellement différents des attentes exprimées dans les présents CAEF. Plus particulièrement, les facteurs de risque décrits à la section *Risques et incertitudes* du présent rapport pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les événements soient considérablement différents de ceux envisagés dans les déclarations prospectives.

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

Les états financiers du CNRC comprennent une Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers, laquelle établit que la responsabilité à l'égard de l'intégrité et l'objectivité des états financiers et de l'information qu'ils contiennent relève de la direction. Cette Déclaration a été modifiée pour l'exercice 2010-2011, afin d'ajouter, en plus de l'assertion de la direction selon laquelle un système de gestion financière et de contrôles internes sont en place, qu'il incombe également à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers et qu'une évaluation annuelle de l'efficacité de ce système a été réalisée. Cette modification a été effectuée parallèlement à la mise en œuvre de la *Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor*. Une description de la conception, la mise à jour et la surveillance du système de contrôles internes est également disponible.

Faits saillants 2010-11

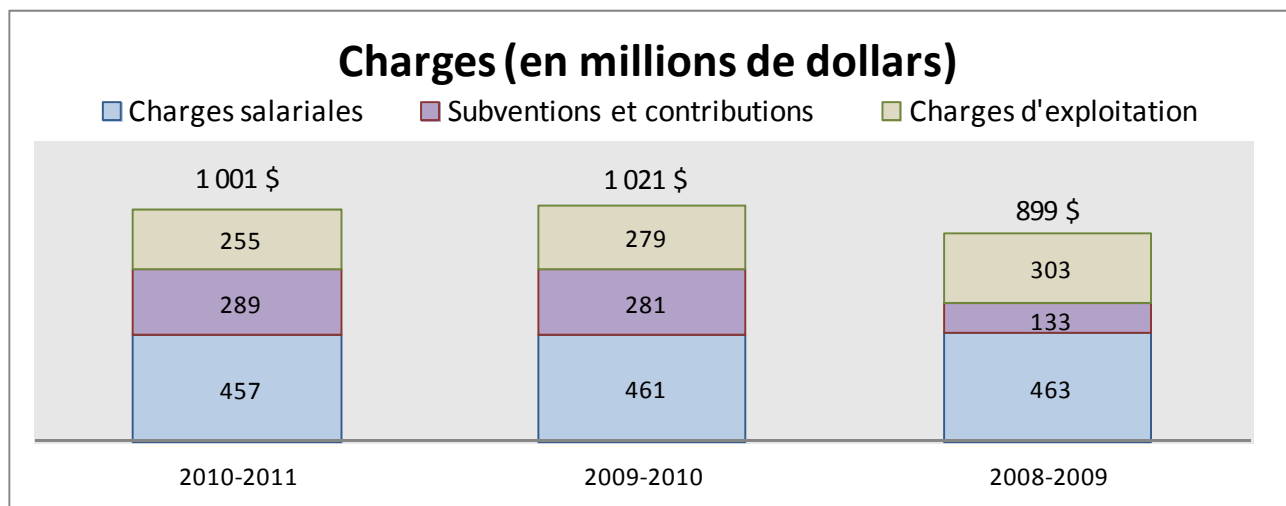
Faits saillants financiers

Les états financiers 2010-2011 du CNRC ont subi l'influence d'un certain nombre de facteurs, notamment le Plan d'action économique du Canada et des mesures de compression des dépenses. Ces facteurs ont joué un rôle dans les résultats financiers 2009-2010. Ils expliquent en partie certains des écarts constatés dans les comptes financiers d'une année à l'autre. Ils ont aussi contribué aux changements dans le coût d'exploitation net du CNRC et dans l'Avoir du Canada, qui ont respectivement diminué de 32,1 millions de dollars et augmenté de 26,7 millions de dollars.

État des résultats

Charges : En 2010-2011, le CNRC a engagé des charges totales de 1,001 milliard de dollars, une légère baisse par rapport au 1,021 milliard de dollars de 2009-2010, mais un montant plus élevé que les 899 millions de dollars engagés en 2008-2009. Les dépenses de 2010-2011 et de 2009-2010 sont similaires, et elles sont considérablement plus élevées que celles de 2008-2009, en raison du Plan d'action économique du Canada (PAEC). Lancé en janvier 2009, le PAEC est la forme qu'a prise l'intervention du gouvernement canadien face à une importante récession mondiale. Il prévoyait l'injection de milliards de dollars pour stimuler l'économie, protéger les emplois et les revenus des Canadiens et assurer la prospérité économique future du pays. Le CNRC a reçu et dépensé des crédits additionnels de 142,5 millions de dollars afin d'appuyer les activités de recherche scientifique et de développement des organisations canadiennes, dont 140,3 millions de dollars ont été versés en contributions, le montant restant ayant été consacré à payer le personnel et les charges d'exploitation. (Dans le cadre du PAEC, le CNRC a également obtenu du financement pour la modernisation des laboratoires fédéraux et la remise en état des sites contaminés, mais ces dépenses ont eu peu d'impact sur l'état des résultats.)

Le graphique ci-dessous illustre les charges totales du CNRC ventilées par principale catégorie de dépenses au cours des trois derniers exercices financiers :



- Charges salariales :** Comme l'indiquent en détail dans les *Notes complémentaires aux états financiers*, 46 % des charges totales du CNRC sont constituées de coûts associés aux salaires et aux avantages sociaux (45 % en 2009-2010), ce qui représente le poste budgétaire le plus important du CNRC. Les salaires et avantages sociaux des employés totalisent 457 millions de dollars en 2010-2011, par rapport à 461 millions de dollars en 2009-2010. De nombreux facteurs expliquent la

diminution de 4 millions de dollars (soit 1 %) des charges salariales de 2009-2010 à 2010-2011. Voici les facteurs parmi les plus importants : une augmentation de 10,6 millions de dollars des charges imputables aux indemnités futures de départ des employés, et une augmentation de 1,6 million de dollars de la charge des indemnités de vacances, compensée par une diminution de 7,1 millions de dollars des coûts salariaux imputables à la diminution du nombre d'équivalents temps plein (ETP) et une diminution de 5,4 millions de dollars du coût global des avantages sociaux des employés de l'administration fédérale assumée par le CNRC tels les contributions versées au régime de pension et les primes d'assurance dentaire et d'assurance soins de santé de l'administration fédérale, ainsi qu'une diminution de 3 millions de dollars imputable à l'augmentation des coûts salariaux capitalisés liés à la construction de biens capitalisés.

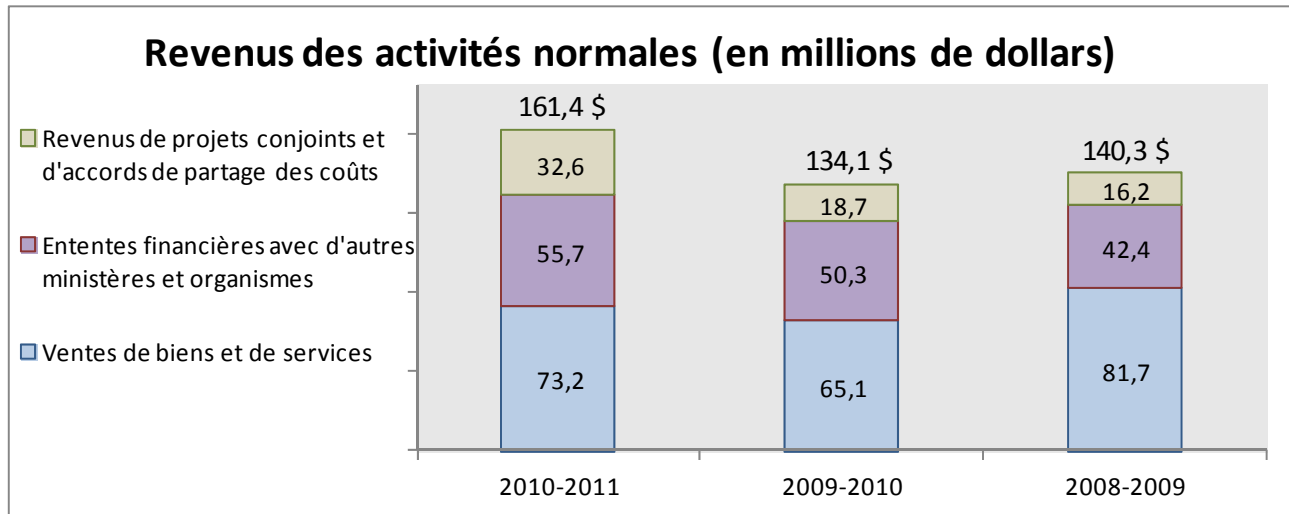
- **Subventions et contributions :** En 2010-2011, le CNRC a versé au total un montant net de 289 millions de dollars en subventions et en contributions comparativement à un total de 281 millions de dollars en 2009-2010 et de 133 millions de dollars en 2008-2009. En 2009-2010 et en 2010-2011, le Plan d'action économique du Canada (PAEC) a fourni des fonds additionnels au CNRC, dans le but de soutenir les efforts d'innovation des petites et moyennes entreprises (PME) par l'entremise du Programme d'aide à la recherche industrielle du CNRC (PARI-CNRC). Des subventions et contributions additionnelles de 142,8 millions de dollars ont été offertes dans le cadre du PAEC en 2010-2011 (144,1 millions de dollars en 2009-2010). Cet investissement aidera l'administration fédérale à doter le Canada d'un avantage concurrentiel fondé sur l'excellence en science et en technologie. Grâce à cet appui, les PME sont mieux outillées pour exercer leurs activités de R-D, pour commercialiser de nouveaux produits et de nouvelles méthodes et pour accéder aux marchés mondiaux.
- **Charges d'exploitation :** Les charges d'exploitation du CNRC (à l'exclusion des salaires et des avantages sociaux des employés) ont diminué de 24 millions de dollars, passant de 279 millions de dollars en 2009-2010 à 255 millions de dollars en 2010-2011. Cette baisse est dans une large mesure attribuable à la diminution de 7,6 millions de dollars des coûts des services spéciaux et professionnels, à la diminution de 5,6 millions de dollars des mauvaises créances, et à la diminution de 4,4 millions de dollars des frais de transport et de communications. La diminution des charges d'exploitation devrait se poursuivre au cours des années à venir, compte tenu de la mise en œuvre par le CNRC de mesures de gestion des coûts dans ces domaines.

De plus amples informations sur l'évolution des charges sont disponibles à la section « Analyse financière ».

Revenus : Il est important pour le CNRC de générer des revenus, non seulement pour financer ses dépenses d'exploitation et ses dépenses en immobilisations corporelles, mais aussi parce que ces revenus sont, dans une certaine mesure, révélateurs de la valeur que les clients et collaborateurs du CNRC accordent aux services du CNRC. De plus, ces revenus permettent au Conseil de demeurer à l'avant-garde des tendances et développements technologiques du secteur privé. Le CNRC a généré des revenus totaux de 169,8 millions de dollars en 2010-2011, une augmentation de 11,3 millions de dollars (158,5 millions de dollars en 2009-2010). Une augmentation de 13,9 millions provenant des revenus issus de projets conjoints et d'accords de partage des coûts, principalement due au respect des obligations contractuelles du CNRC pour ses revenus auparavant reportés. Une diminution de 11,9 millions de dollars des accords financiers avec d'autres ministères, principalement suite à un accord financier de 16,8 millions de dollars avec Industrie Canada financé à même les crédits parlementaires en 2010-2011 et 6 millions de dollars des revenus issus des services non réglementaires.

Les revenus du CNRC ajustés en fonction des transactions interministérielles non récurrentes donnent une indication plus juste des revenus générés par les activités normales du CNRC. Les revenus du CNRC générés par ces activités normales ont augmenté de 27,3 millions de dollars en 2010-2011 par rapport à 2009-2010. En outre, les ventes de biens et services à des tierces parties ont augmenté de 8,1 millions de dollars (une diminution de 8,5 millions de dollars par rapport à 2008-2009). Les accords financiers avec d'autres ministères et organismes du gouvernement et les revenus issus de projets conjoints et d'accords

de partage des coûts ont augmenté respectivement de 5,4 millions de dollars et de 13,9 millions de dollars (13,3 millions et 16,4 millions de dollars d'augmentation respectivement par rapport à 2008-2009).



Les ventes de biens et services englobent les ventes de services non réglementaires, de biens et produits d'information, de droits et de privilèges, ainsi que les revenus tirés de la location et de l'utilisation de biens. L'augmentation des ventes de biens et de services est imputable à de nombreux facteurs, notamment l'effet de la reprise lente, mais soutenue, à la suite du ralentissement économique mondial, et une priorité accrue sur les activités génératrices de revenus à l'échelle du CNRC. Des hausses des revenus ont été réalisées dans de nombreux instituts, directions et programmes (IDP) du CNRC, notamment une hausse de 2,2 millions de dollars à l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC (IRA-CNRC) imputable à plusieurs nouveaux projets majeurs au Laboratoire d'aérodynamique et au Laboratoire des turbines à gaz, ainsi qu'une hausse de 1,2 million de dollars au Centre de technologie des transports de surface du CNRC (CTTS-CNRC) imputable principalement aux ventes accrues au sein de sa division ferroviaire.

La valeur des accords financiers avec les autres ministères et organismes fédéraux a augmenté de 5,4 millions de dollars. Cette augmentation est imputable à une hausse des revenus au sein de plusieurs IDP, y compris une hausse de 2,7 millions de dollars à l'Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC (ICIST-CNRC) en raison d'un nouveau marché en cours avec Santé Canada et une hausse de 1,2 million de dollars à l'IRA-CNRC attribuable à de nouveaux projets avec le ministère de la Défense nationale. Les revenus accrus issus de projets conjoints et d'accords de partage des coûts sont quant à eux imputables à plusieurs IDP, notamment une augmentation de 1,1 million de dollars à l'Institut Steacie des sciences moléculaires (ISSM-CNRC) et une augmentation de 1 million de dollars à l'Institut des matériaux industriels du CNRC (IMI-CNRC).

De plus amples informations sur l'évolution des revenus sont disponibles à la section « Analyse financière ».

Activités abandonnées : Dans le cadre de l'examen stratégique de 2008 du CNRC, le programme des Presses Scientifiques de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC (ICIST-CNRC) fut privatisé en septembre 2010. Les résultats des activités abandonnées qui représentent 7,9 millions de dollars en dépenses (11,2 millions de dollars en 2010) et 7,2 millions de dollars en revenus (11,1 millions de dollars en 2010) ont été présentés distinctivement à l'état des résultats comme coût net des activités abandonnées.

État de la situation financière

Actifs : Le total de l'actif du CNRC constitue une indication de sa capacité future de fournir des services aux Canadiens. Au 31 mars 2011, le total de l'actif du CNRC se chiffre à 820,4 millions de dollars, comparativement à 816,9 millions de dollars au 31 mars 2010. Les immobilisations corporelles (détaillées ci-dessous) constituent l'élément d'actif le plus important du CNRC, représentent 573,7 millions de dollars ou 70 % du total de ses actifs (579,1 millions de dollars ou 71 % au 31 mars 2010). Parmi les autres actifs importants, on compte 197,3 millions de dollars (197,4 millions de dollars au 31 mars 2010) du montant à recevoir du Trésor (le montant que le CNRC a le droit de retirer du Trésor du gouvernement fédéral) et des débiteurs évaluées à 25,8 millions de dollars (18,9 millions de dollars au 31 mars 2010).

- **Immobilisations corporelles :** L'infrastructure du CNRC joue un rôle prépondérant dans l'exécution de son mandat, c'est pourquoi il est crucial de réinvestir dans les immobilisations corporelles. Bon nombre des principales immobilisations corporelles du CNRC continuent de vieillir, d'où l'importance de son programme de réfection, qui lui permet de continuer à répondre aux besoins de ses clients. En 2010-2011, le CNRC a fait l'acquisition ou a construit des immobilisations corporelles d'une valeur de 62,3 millions de dollars, une baisse par rapport aux 66,9 millions de dollars de 2009-2010 et aux 62,6 millions de dollars de 2008-2009. Le montant total annuel de l'amortissement, des virements, des aliénations et des radiations est plus élevé que la valeur des immobilisations corporelles acquises, d'où une baisse de la valeur comptable nette totale des immobilisations corporelles au cours des trois derniers exercices. Les postes les plus importants en matière d'immobilisations corporelles du CNRC sont les bâtiments et les installations de recherche ainsi que la machinerie, le matériel et le mobilier de bureau. Collectivement, ces immobilisations corporelles représentent 84 % des coûts (77 % de la valeur comptable nette) des investissements en capital.

On trouvera davantage de détails sur les acquisitions d'immobilisations corporelles à la section « Analyse financière ».

Passif : Les créiteurs et charges à payer du CNRC, de l'ordre de 139,3 millions de dollars au 31 mars 2011 (144,3 millions de dollars au 31 mars 2010), constituent le plus gros passif de l'organisme. Les éléments les plus importants sont les montants dus aux fournisseurs et les contributions à payer (108,6 millions de dollars), les montants à payer à d'autres ministères et organismes fédéraux (21,3 millions de dollars) ainsi que les salaires et avantages sociaux à payer (8,2 millions de dollars). De plus, le CNRC a des revenus reportés de l'ordre de 63,7 millions de dollars (79,5 millions de dollars au 31 mars 2010) représentant des revenus perçus mais pas encore réalisés, de même que 71,1 millions de dollars de passif lié aux avantages sociaux futurs (69 millions de dollars au 31 mars 2010). Les indemnités de vacances et congés compensatoires représentent quant à eux un passif de 38,5 millions de dollars (43 millions de dollars au 31 mars 2010).

Avoir du Canada : Au 31 mars 2011, l'Avoir du Canada détenu par le CNRC s'élevait à 507,5 millions de dollars, une hausse par rapport à l'Avoir du Canada de 480,8 millions de dollars détenu au 31 mars 2010 et de 491,4 millions de dollars détenu au 31 mars 2009, ce qui donne une indication des ressources nettes du CNRC (financières et non financières) qui serviront à fournir des services aux Canadiens dans l'avenir.

Faits saillants supplémentaires

Plan d'action économique du Canada : Les effets du Plan d'action économique du Canada se font sentir dans l'ensemble des milieux canadiens de la recherche scientifique et du développement, tant sur le plan financier que sur le plan non financier. En 2010-2011 et en 2009-2010, le CNRC a obtenu plus de 157 millions de dollars de financement dans le cadre du PAEC.

Des fonds de 145 millions de dollars ont été rendus disponibles au PARI-CNRC par le gouvernement fédéral en 2010-2011 (146 millions de dollars en 2009-2010) en vue de stimuler la création de richesses pour le Canada. Le PARI-CNRC offre une aide financière et des services consultatifs techniques et commerciaux aux petites et moyennes entreprises (PME) du Canada afin de les aider à développer des technologies qui leur permettront d'acquérir un avantage concurrentiel. Ce financement accru a donné au PARI-CNRC les moyens financiers d'aider plus de 1 600 nouveaux clients en 2010-2011 et 1 700 nouveaux clients en 2009-2010. Ces nouveaux clients représentent une hausse quadruple par rapport au nombre de nouveaux clients financés en 2008-2009.

Toujours dans le cadre du PAEC, en 2010-2011, 10,4 millions de dollars ont été rendus disponibles au CNRC (8,7 millions de dollars en 2009-2010) pour la modernisation des laboratoires fédéraux. Les détails au sujet des projets financés dans le cadre de cette initiative figurent dans la discussion sur les immobilisations corporelles dans la section Analyse financière. De plus 2,5 millions de dollars du PAEC ont été rendus disponibles dans le but d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux en 2010-2011 (2,4 millions de dollars en 2009-2010).

Orientation stratégique du CNRC : En 2010-2011, sous la direction du nouveau président, l'équipe de direction du CNRC a établi une nouvelle orientation stratégique pour l'organisation. Le CNRC a l'intention de devenir un organisme précieux fondé sur les résultats.

La nouvelle stratégie du Conseil identifie six secteurs cibles pour améliorer l'orientation et la responsabilisation dans l'organisation. Ces thèmes sont les ressources naturelles, l'environnement, les coûts des soins de santé, la sécurité, les infrastructures communautaires et la compétitivité industrielle. Le CNRC contribuerait à la résolution de problèmes et d'enjeux canadiens associés à ces thèmes par le biais de « programmes ». Les décisions concernant ces programmes et les dépenses en immobilisations vont assurer la concordance des programmes et de la stratégie. Le CNRC fournira également l'infrastructure spécialisée et l'expertise dont a besoin l'industrie dans des domaines ciblés.

Les nouveaux programmes phares serviront à démontrer ce que le CNRC est en mesure d'accomplir et d'afficher les avantages qu'il peut procurer aux Canadiens. Les programmes phares seront inspirants et de grande envergure, ils engendreront des retombées substantielles. Quatre programmes phares sont présentement en cours de développement:

1. Électronique imprimable – Développement au Canada d'une nouvelle industrie de l'électronique concurrentielle à l'échelle mondiale.
2. Blé – Développement d'une souche de blé très résistante au stress environnemental et climatique et dont la culture sera rentable.
3. Biomatériaux industriels – Développement au Canada d'une chaîne de valeur visant à remplacer certains produits importés par des matériaux performants plus économiques.
4. Conversion du CO₂ en composés de valeur par les algues – Diminution de 20 % des émissions de CO₂ par les grands émetteurs ponctuels canadiens grâce à la production d'algues et à leur conversion en produits à valeur ajoutée.

Gouvernance : Le CNRC a mis en place un certain nombre de projets pour rehausser la qualité de ses méthodes de gouvernance, conformément à l'objectif global de l'administration fédérale de rehausser la qualité de la gestion, la responsabilisation, et la transparence dans le secteur public.

Un processus de planification des activités à l'échelle de l'ensemble de l'organisation est un mécanisme crucial de prise de décisions financières et non financières. Malgré les pressions financières considérables, le CNRC a réussi à équilibrer son budget 2010-2011. Des réductions des salaires et des budgets de fonctionnement ont été imposées aux instituts, directions et programmes, certains programmes et projets ont été annulés ou retardés, et des objectifs additionnels ont été imposés en ce qui concerne les revenus.

En 2010-2011, le CNRC a également mis en place un processus de planification des investissements, afin de fixer les priorités et d'affecter les ressources. Deux types de projets distincts sont touchés par ce nouveau processus – les projets liés à la gestion des sciences ou de la recherche, et les projets liés à la capacité de recherche de l'organisme, comme ses initiatives de gestion et les projets liés aux biens immobiliers (immeubles, installations), à la technologie de l'information/gestion de l'information ou à l'équipement scientifique. Quant à la planification de ses investissements pour 2011-2012, le Conseil cible particulièrement ses immeubles. En effet, le CNRC a réservé 14 millions de dollars pour les projets de réfection de ses immeubles.

Ce nouveau processus contribue à faire en sorte que le CNRC respecte la Politique de planification des investissements du Conseil du trésor. Ce processus cible la gouvernance, les contrôles de gestion et l'accroissement de la capacité et met l'accent sur la gestion à l'échelle du CNRC, afin que les ressources peu abondantes soient investies dans des secteurs où elles permettront au CNRC d'atteindre ses objectifs. De plus, ce processus favorise la transparence de la responsabilisation liée à la gestion des projets. En 2010-2011, des demandes ont été présentées pour 103 différents projets d'investissements sur cinq ans. Le financement de 29 de ces projets a été approuvé pour l'exercice 2011-2012.

Conformément aux exigences de la politique, le CNRC a produit trois livrables connexes :

1. Un plan d'investissement (PI) quinquennal qui détermine les investissements au niveau des actifs, des services acquis et des projets;
2. Une évaluation de la capacité organisationnelle de gestion des projets;
3. Des évaluations de la complexité et des risques des projets (ECRP) pour tous les projets supérieurs à 1 million de dollars doivent être réalisées au cours de la période de planification.

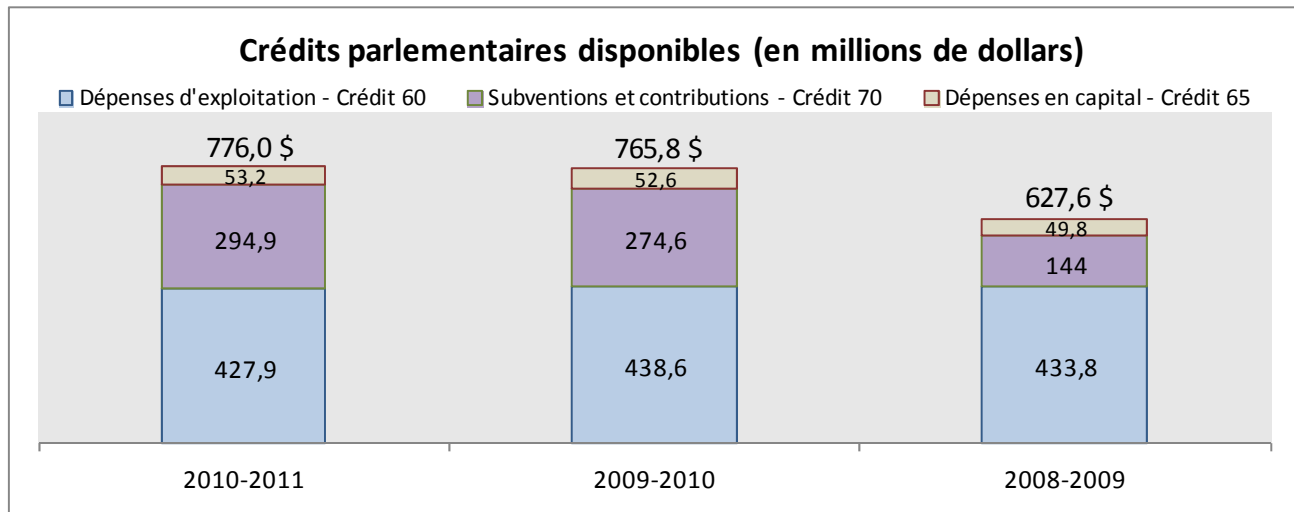
La gestion financière représente un élément essentiel d'une saine gouvernance et influe de manière déterminante sur les valeurs et la culture d'une organisation. Durant l'exercice 2010-2011, l'accent a été mis sur l'amélioration de la conformité à la politique financière et aux procédures en matière d'approvisionnement. Ceci comprend notamment l'élaboration de guides d'approvisionnement à l'intention des utilisateurs ainsi que des tests de transaction visant à assurer la conformité aux politiques liées aux finances et à l'approvisionnement.

Discussion et analyse

Incertitudes

Le CNRC finance la majorité de ses dépenses salariales, d'exploitation et d'immobilisations corporelles au moyen de ses crédits parlementaires. La portion autre que salariale de ses crédits est fixe et n'est aucunement indexée. En conséquence, le pouvoir d'achat réel du CNRC ne cesse de diminuer. De plus, les crédits parlementaires du CNRC ont diminué en termes absolus au cours des exercices précédents, si l'on fait exception des fonds reçus en 2009-2010 et 2010-2011 dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des crédits parlementaires disponibles du CNRC au cours des trois derniers exercices, soit les crédits prévus dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses, les transferts, les ajustements et les mandats mais exclut les crédits législatifs (c'est-à-dire les revenus dépensés conformément à l'alinéa 5(1)(e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*, les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés, et les revenus dépensés issus de la vente de biens excédentaires de l'État, les honoraires des agences de recouvrement et les pertes de change).



Les crédits disponibles ont augmenté de 10,2 millions de dollars en 2010-2011, passant de 765,8 à 776,0 millions de dollars. Bien que le financement des subventions et contributions ait augmenté de 20,3 millions de dollars, 16,8 millions de dollars de ce montant sont liés à l'administration du Fonds d'adaptation des collectivités (FAC) d'Industrie Canada. En 2009-2010, le financement du FAC a été obtenu sous forme de revenus dans le cadre d'un accord financier plutôt que sous forme de crédits disponibles. Si l'on exclut le financement du FAC, les crédits disponibles du CNRC ont diminué de 6,6 millions de dollars, compte tenu principalement d'une réduction de 10,7 millions de dollars du financement des dépenses de fonctionnement. Les crédits disponibles en 2009-2010 et en 2010-2011 sont considérablement plus élevés que ceux disponibles en 2008-2009, en raison du financement obtenu en vertu du Plan d'action économique du Canada. Sans ces éléments, les crédits disponibles du CNRC auraient été de 618,6 millions de dollars (625,8 millions de dollars en 2009-2010), soit 42,8 millions de dollars de dépenses en capital (43,9 millions de dollars en 2009-2010), 152,1 millions de dollars en subventions et contributions (147,1 millions de dollars en 2009-2010) et 423,2 millions de dollars en dépenses de fonctionnement (434,8 millions de dollars en 2009-2010).

Le CNRC est propriétaire et gestionnaire d'un parc immobilier comptant 181 bâtiments et installations à vocation spécialisée d'une superficie totale approximative de 556 000 mètres carrés répartis un peu partout au Canada. Il est aussi propriétaire de matériel et d'un parc informatique avec un coût de 615,1 millions de dollars et dont la valeur comptable nette se situe à 188,2 millions de dollars (coût de 609,7 millions et valeur comptable nette de 199 millions en 2009-2010). La capacité du CNRC de financer la mise à niveau de ces éléments d'actif ou de les remplacer en utilisant ses crédits est limitée. Cependant, par l'entremise de son plan d'investissement quinquennal, le CNRC investit des fonds pour maintenir l'état existant de ses immeubles et ses laboratoires.

Financement temporaire : Afin de s'assurer qu'elle tire le maximum de l'argent investi, l'administration fédérale canadienne a pour pratique de financer les nouvelles initiatives sur une base temporaire seulement. Plutôt que d'accorder au CNRC une augmentation permanente de ses crédits, le gouvernement lui octroie les fonds destinés à certaines initiatives pour une période donnée, avec possibilité d'un renouvellement conditionnel. Le renouvellement des programmes est conditionnel à plusieurs facteurs dont : l'atteinte des objectifs visés, la concordance des priorités et la disponibilité des montants requis.

Même si leur financement n'est pas nécessairement garanti sur une base continue, les nouvelles initiatives approuvées par le gouvernement, comme la création de grappes technologiques dans différentes collectivités du Canada, exigent souvent du CNRC qu'il prenne des engagements permanents au titre, notamment de l'entretien de nouvelles installations et des salaires du nouveau personnel. Par ailleurs, les collectivités qui appuient ces nouvelles initiatives et qui, parfois, y investissent des fonds publics, s'attendent également à ce qu'elles soient maintenues au-delà de la période de financement donnée. Cette situation ajoute à la complexité des activités de planification et d'élaboration des budgets et à celle du fonctionnement de l'organisation.

Actuellement, le CNRC finance de nombreuses initiatives sur une base temporaire, y compris les exemples suivants.

- Plan d'action économique du Canada : Le Plan d'action économique du Canada était initialement un programme de deux ans conçu pour stimuler l'économie canadienne durant une période de ralentissement économique mondial important. En 2010-2011 et en 2009-2010, le CNRC a obtenu plus de 157 millions de dollars, 2010-2011 marquant le dernier exercice au cours duquel le Conseil bénéficiera de ce financement.
- Initiatives de développement de grappes technologiques : Depuis leur création en 2000-2001, le CNRC a reçu plus de 620 millions de dollars de financement pour les initiatives de développement de grappes technologiques. Les crédits accordés à ces initiatives prenaient fin à la fin de 2011-2012. Les initiatives de développement des grappes technologiques jouent un rôle crucial dans l'intégration des différents acteurs au sein du système d'innovation du Canada. Elles favorisent l'expansion de la capacité scientifique et de l'innovation locale, deux facteurs essentiels à l'avènement d'une industrie dynamique et concurrentielle qui contribuera également à répondre aux défis que pose la structure industrielle canadienne (où les PME sont prépondérantes).
- TRIUMF : L'accord de contribution actuel avec TRIUMF (Laboratoire national canadien pour la recherche en physique nucléaire et en physique des particules) expire à la fin de l'exercice 2014-2015 et procurera un financement de 177 millions de dollars au cours des quatre prochains exercices. Depuis 1976 le CNRC participe à la gestion de ce laboratoire et a versé plus de 1 milliard de dollars en crédits à TRIUMF, dont 45 millions de dollars en 2010-2011.
- Initiatives de R-D en génomique : Les initiatives de R-D en génomique (IRDG) sont un programme fédéral qui a pour but de coordonner les activités de recherche et développement au sein de six ministères et organismes fédéraux à l'appui de leurs mandats, des objectifs en matière de politiques publiques et des principaux intérêts dans le domaine de la santé humaine, de l'agriculture et de la salubrité des aliments, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. En 2008-2009, le CNRC et cinq autres ministères fédéraux ont obtenu l'approbation de renouveler le IRDG pour un financement total de 59,7 millions de dollars. La part du CNRC s'établit à 18 millions de dollars (6 millions au cours de chacun des exercices 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011). Pour le moment, aucune autorisation formelle n'est en place en vue de renouveler ces initiatives. Toutefois, elles font partie du cadre financier du gouvernement du Canada et un renouvellement est anticipé.

Opérations de change : En 2010-2011, le CNRC a acheté 43,1 millions de dollars canadiens en biens et de services en devises étrangères, ce qui l'expose aux risques des fluctuations des taux de change. La plus importante partie des achats réglés en monnaies étrangères sont en dollars américains (94% en 2010-2011). Comme le dollar canadien s'est apprécié par rapport au dollar américain en 2010-2011, les achats de 39,8 millions de dollars américains du CNRC ont coûté 3,8 millions de dollars canadiens de moins que s'ils avaient été effectués selon le taux de change de 2009-2010.

De plus, en 2010-2011, le CNRC a encaissé l'équivalent de 38 millions de dollars canadiens en devises étrangères. De ce montant, 37,3 millions de dollars (98 %) étaient en devise américaine, comparativement aux 31 millions de dollars sur 33,4 millions de dollars (93 %) en 2009-2010. En 2010-2011, les

encaissements de 36,6 millions de dollars américains ont contrebalancé 92 % (59 % en 2009-2010) des 39,8 millions de dollars américains de décaissements.

Revenus : Les activités du CNRC génèrent des revenus qui peuvent être réinvestis dans ses activités. Le CNRC a continué d'augmenter ses revenus venant de sources extérieures depuis le début des années 1990. La partie des dépenses d'exploitation et des dépenses en capital du CNRC financées à même ses revenus externes était d'environ 11 % en 1991-1992. En 2010-2011, cette proportion est passée à 22 %, un chiffre similaire à celui de la moyenne des cinq exercices financiers précédents.

Le Centre de technologie des transports de surface (CTTS-CNRC) et le Centre d'hydraulique canadien (CHC-CNRC) comptent principalement sur des sources externes de revenus pour financer leurs activités. Par ailleurs, l'institut le plus important du CNRC, l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC (IRA-CNRC) dépend de revenus de source extérieure pour financer 48 % de ses activités. Tout ralentissement marqué des activités des entreprises ou des établissements fédéraux que ces groupes appuient pourrait avoir des répercussions importantes sur la capacité du CNRC de maintenir ses activités aux niveaux actuels.

Dans le cadre de sa stratégie organisationnelle, le CNRC cherche à accroître davantage ses revenus externes au cours des années à venir.

Analyse financière

L'analyse financière qui suit explique la signification de certains éléments des états financiers, des écarts importants et des tendances financières.

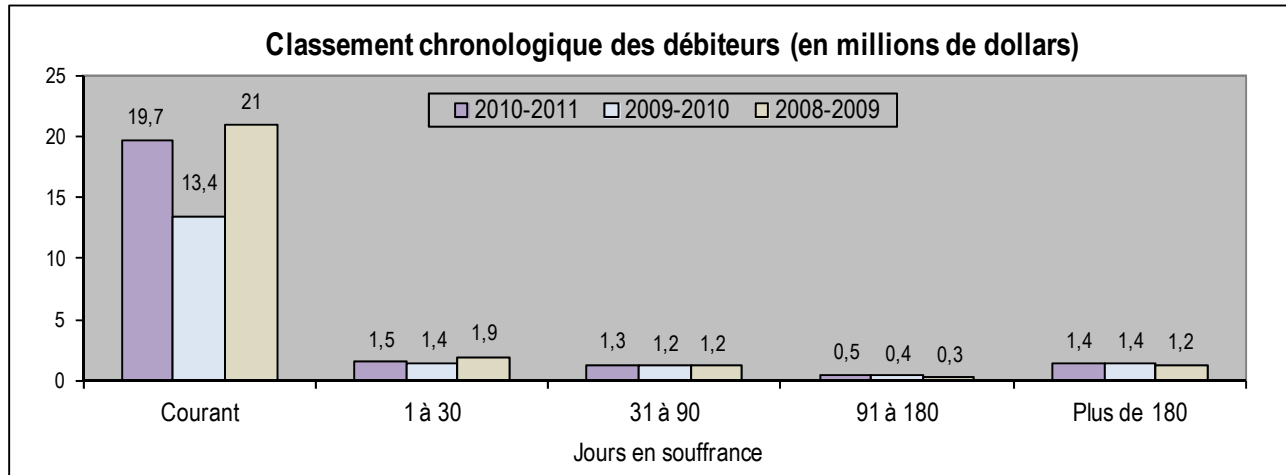
Actifs

Montant à recevoir du Trésor : Cet élément représente l'encaisse que le CNRC peut tirer du Trésor fédéral. Il représente les montants au comptant dont le CNRC a besoin pour s'acquitter de ses obligations et pour lesquels il a déjà reçu un crédit, ainsi que les revenus reçus mais non dépensés. Le montant exigible du Trésor par le CNRC s'élevait à 197,3 millions de dollars au 31 mars 2011, une baisse par rapport aux 197,4 millions de dollars du 31 mars 2010. Les modifications du montant total incluent une augmentation de 3 millions de dollars des débiteurs provenant d'autres ministères et d'une baisse de 0,5 millions de dollars des revenus reportés provenant de comptes à fins déterminées, partiellement compensées par une hausse de 2,3 millions de dollars des revenus disponibles pour l'emploi dans les exercices ultérieurs et par une hausse nette de 1,1 million de dollars de crédateurs admissibles à être payés par le Trésor.

Débiteurs : Les débiteurs et avances totalisaient 25,8 millions de dollars au 31 mars 2011, une augmentation de 6,9 millions de dollars par rapport à 2010, montant qui est ventilé dans la note 4 complémentaire aux états financiers.

Débiteurs de tierces parties : Au 31 mars 2011, les états financiers du CNRC indiquaient des débiteurs de tierces parties d'une valeur de 19,2 millions de dollars (15,4 millions au 31 mars 2010). La provision correspondante pour créances douteuses était de 682 000 \$ (856 000 \$ au 31 mars 2010), un montant favorable si l'on considère la valeur totale des revenus externes du CNRC. Quant à elle, la hausse de 3,8 million de dollars des débiteurs de tierces parties est compatible avec la hausse des revenus issus des ventes totales de biens et de services au cours de l'exercice.

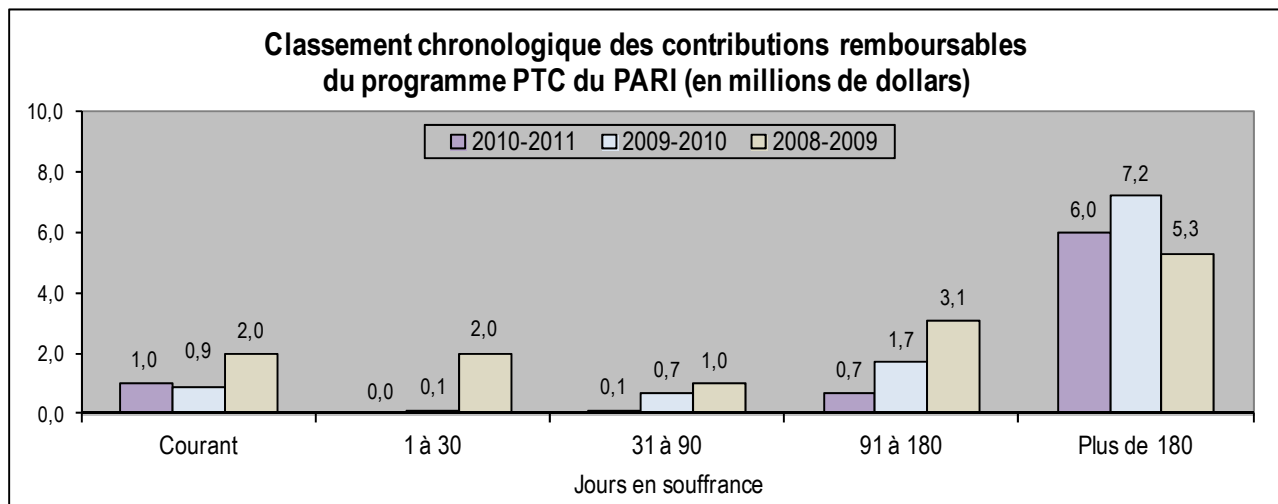
Classement chronologique des débiteurs : Le schéma ci-dessous présente les débiteurs de tierces parties, d'autres ministères et des avances aux employés classées chronologiquement, mais ne comprennent pas les contributions remboursables en vertu du Programme PTC du PARI-CNRC, qui sont présentées séparément. En 2010-2011, 92 % (90 % en 2009-2010 et 94 % en 2008-2009) des débiteurs remontaient à 90 jours ou moins, ce qui indique que le CNRC est capable de recouvrer rapidement ses débiteurs de fonctionnement.



Contributions remboursables du Programme PTC du PARI-CNRC

Le Programme Partenariat technologique Canada (PTC) du PARI-CNRC est administré par le CNRC au nom d'Industrie Canada depuis 1998. Ce programme offre des contributions remboursables conditionnelles aux petites et moyennes entreprises (PME) afin de les aider au cours de la phase de précommercialisation des technologies qu'elles ont développées. Ce programme de remboursement conditionnel prévoit dans la plupart des cas le remboursement par versements trimestriels de la contribution, le montant des versements étant fondé sur le chiffre d'affaires brut du bénéficiaire. Même si aucune nouvelle contribution n'a été versée depuis 2008-2009, la phase de réduction progressive des activités requière la perception des contributions remboursables au cours des prochaines années conformément aux accords conclus.

Le Programme PTC du PARI-CNRC appuie les petites entreprises en démarrage dont le succès à venir est souvent entièrement tributaire d'une technologie unique. Les entreprises dont la technologie ne réussit pas à percer le marché doivent parfois cesser leurs activités. Les débiteurs du Programme PTC du PARI-CNRC au 31 mars 2011 se chiffraient à 7,8 millions de dollars (10,6 millions au 31 mars 2010) avec une provision correspondante pour créances douteuses de 5,7 millions de dollars (8,6 millions au 31 mars 2010). Cette large provision, de même que le fait qu'une majorité des débiteurs du Programme PTC du PARI-CNRC remontent à plus de 180 jours (voir le schéma ci-dessous), traduisent la nature risquée du programme. Toutefois, malgré ce risque, le CNRC avait touché au 31 mars 2011 des remboursements correspondant approximativement à 37 % des contributions versées (33 % au 31 mars 2010). Avec 188 projets encore administrés (215 au 31 mars 2010), ce pourcentage devrait augmenter au cours des 10 prochaines années.



Placements en actions : Dans le cadre de son mandat consistant à promouvoir l'innovation industrielle au Canada, le CNRC aide financièrement certaines entreprises en leur donnant accès à de l'équipement, à de la propriété intellectuelle et à des locaux d'incubation à proximité de ses laboratoires et dans ses installations de partenariat industriel. Il arrive à l'occasion que le CNRC se rembourse en prenant une participation dans une entreprise en contrepartie de l'aide fournie. Le CNRC se départit de placements en actions en tenant compte des intérêts de l'entreprise et de la liquidité du marché.

La valeur intégrale figurant à l'État de la situation financière reflète l'investissement du CNRC dans des entreprises cotées en bourse tandis que ses participations au capital d'entreprises privées est réputée n'avoir aucune valeur marchande. La valeur des placements en actions du CNRC a augmenté de 252 000 \$ à 472 000 \$ en 2010-2011 à la suite de la conversion des débiteurs dues au CNRC par des actions d'une entreprise publique. Le CNRC a également vendu ses actions dans une société privée, réalisant un gain de 133 000 \$.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu global des placements en actions du CNRC et des opérations de vente de ses participations survenues en 2010-2011.

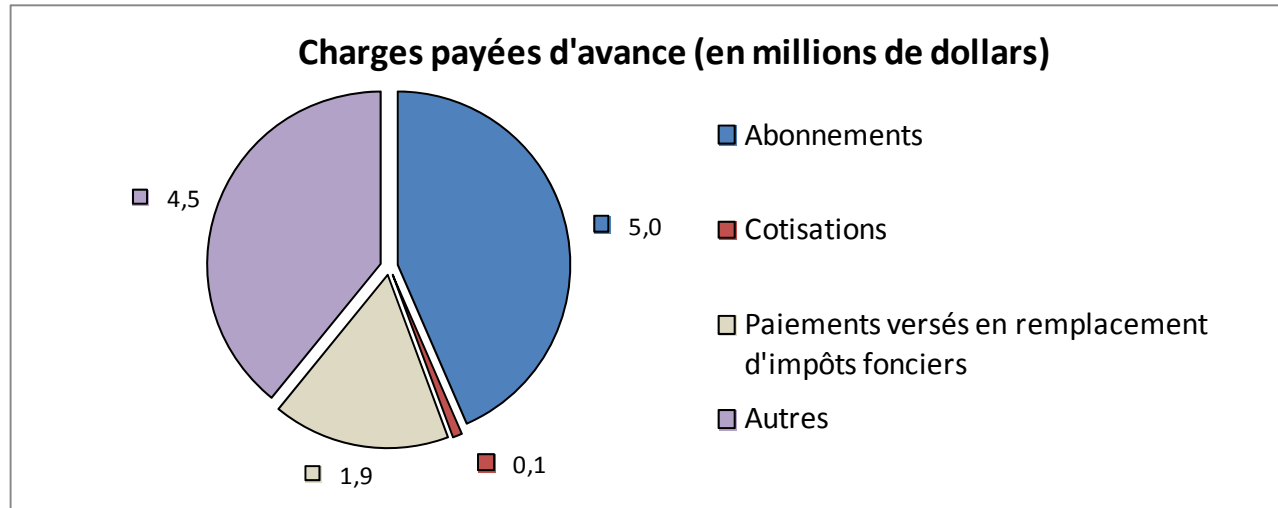
Compagnie	Solde d'ouverture (\$)	Juste valeur des placements en actions acquis, vendus ou radiés durant l'année (\$)	Solde de fermeture (\$)	Valeur marchande des placements de sociétés publiques (\$)	Montant de la vente de placements en actions (\$)	Profits découlant de la vente de placements en actions (\$)
Sociétés fermées	13	(11)	2	n/a	132 679	132 668
Chemaphor Inc.	252 061	-	252 061	144 935	-	-
Omnitech Consultant Group Inc.	1	(1)	-	-	-	-
Cequence Energy Ltd.	1	-	1	13 309	-	-
PharmaGap Inc.	-	219 889	219 889	122 879	-	-
Total	252 076	219 877	471 953	281 123	132 679	132 668

Le CNRC entend se départir de tous ses placements en actions dès que les conditions du marché le lui permettront.

Placements de fonds de dotation : Le fonds de dotation Holmes est issu d'un placement légué au CNRC en juillet 1994. Un montant correspondant ne pouvant dépasser les deux tiers du revenu net annuel de cette fiducie sert à financer chaque année la bourse accompagnant le prix H.L. Holmes remis à des étudiants canadiens de niveau postdoctoral qui ont ainsi la possibilité d'étudier dans des établissements d'études supérieures ou des instituts de recherche de réputation mondiale sous la direction d'éminents chercheurs. En 2010-2011, le CNRC a accordé 97 000 \$ au récipiendaire du prix H.L. Holmes du CNRC 2009. Celui-ci utilise actuellement le prix total de 198 000 \$ pour financer deux années de recherches menées en collaboration au Harvard Medical School de Cambridge (Massachusetts) où il étudie les processus cellulaires à la source du choléra, une maladie diarrhéique grave qui frappe et tue de nombreuses personnes dans les pays en développement.

Au 31 mars 2011, la juste valeur marchande du fonds de dotation était de 4,8 millions de dollars (4,7 millions au 31 mars 2010). Les placements détenus dans le portefeuille ont généré un rendement effectif moyen de 4,7 %. Le fonds de dotation est comptabilisé à un coût amorti de 4,6 millions de dollars (4,5 millions au 31 mars 2010) à l'état de la situation financière plutôt que d'être comptabilisé à sa juste valeur marchande.

Charges payées d'avance : Au 31 mars 2011, les charges payées d'avance du CNRC se chiffraient à 11,5 millions de dollars (10,3 millions au 31 mars 2010). Cette augmentation de 1,2 million de dollars est surtout attribuable à une augmentation des abonnements aux revues scientifiques de l'Institut canadien d'information scientifique et technique du CNRC (ICIST-CNRC), ce qui a ramené les charges payées d'avance de 4,3 millions de dollars à 5 millions de dollars. Ces abonnements représentent l'essentiel des charges payées d'avance du CNRC. La Bibliothèque scientifique du Canada est abonnée à plusieurs des plus importantes revues et bases de données scientifiques et techniques du monde.



Autres charges payées d'avance incluent plusieurs charges telles que les licences et la maintenance des logiciels, les frais de voyage et les réservations pour conférences, les charges de location ainsi que les dépôts de sécurité.

Immobilisations corporelles : La valeur comptable nette des immobilisations corporelles du CNRC est passée de 579,1 millions de dollars en 2009-2010 à 573,7 millions de dollars en 2010-2011. La valeur totale des immobilisations corporelles acquises s'est élevée à 62,3 millions de dollars, l'amortissement a totalisé 67,2 millions de dollars et la valeur nette des immobilisations corporelles transférées, vendues ou radiées a été de 0,4 millions de dollars.

Acquisitions

Le CNRC a engagé des dépenses en immobilisations corporelles de 62,3 millions de dollars en 2010-2011, y compris 10,1 millions de dollars financé par des fonds reçus dans le cadre du programme de modernisation des laboratoires fédéraux. Il s'agit d'une légère diminution par rapport aux 66,9 millions de dollars dépensés en 2009-2010. Sur ces 62,3 millions de dollars, 24,1 millions de dollars, soit 39 %, ont trait aux dépenses en actifs en construction au 31 mars 2011. Le solde est composé principalement des investissements dans ses bâtiments et installations (18,7 millions ou 30 %) ainsi qu'à l'achat de machinerie et matériel (14,8 millions ou 24 %).

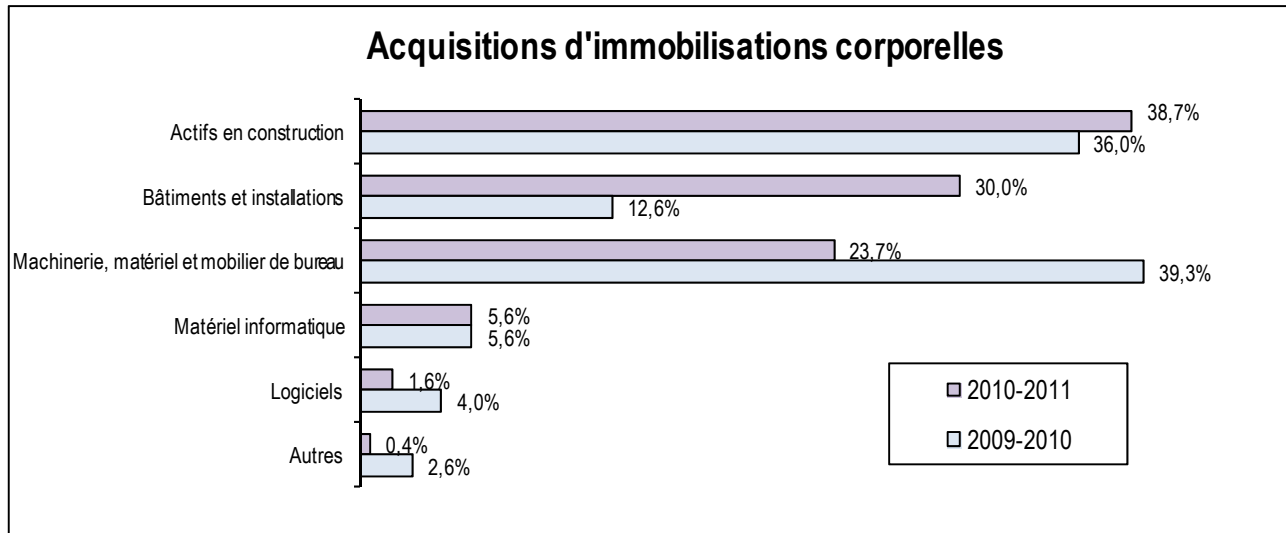
Voici la liste des principales dépenses en immobilisations corporelles engagées en 2010-2011 :

- Les travaux de réfection et d'entretien différé réalisés en 2010-2011 comptent notamment : l'amélioration des laboratoires et de l'équipement, le remplacement de fenêtres, la réfection de toitures et du recouvrement extérieur de certains immeubles, et la modernisation de systèmes électriques et mécaniques. Parmi deux projets majeurs, on compte un investissement de 2,6 millions de dollars à l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC (IRA-CNRC) pour des travaux de rebardage visant à prolonger la durée de vie d'un immeuble, et un investissement de 1,5 million de dollars à l'Institut des

étalons nationaux de mesure du CNRC (NRC-INMS) pour moderniser une conduite de condensat de vapeur et ainsi prolonger sa vie et procurer de nouvelles connexions.

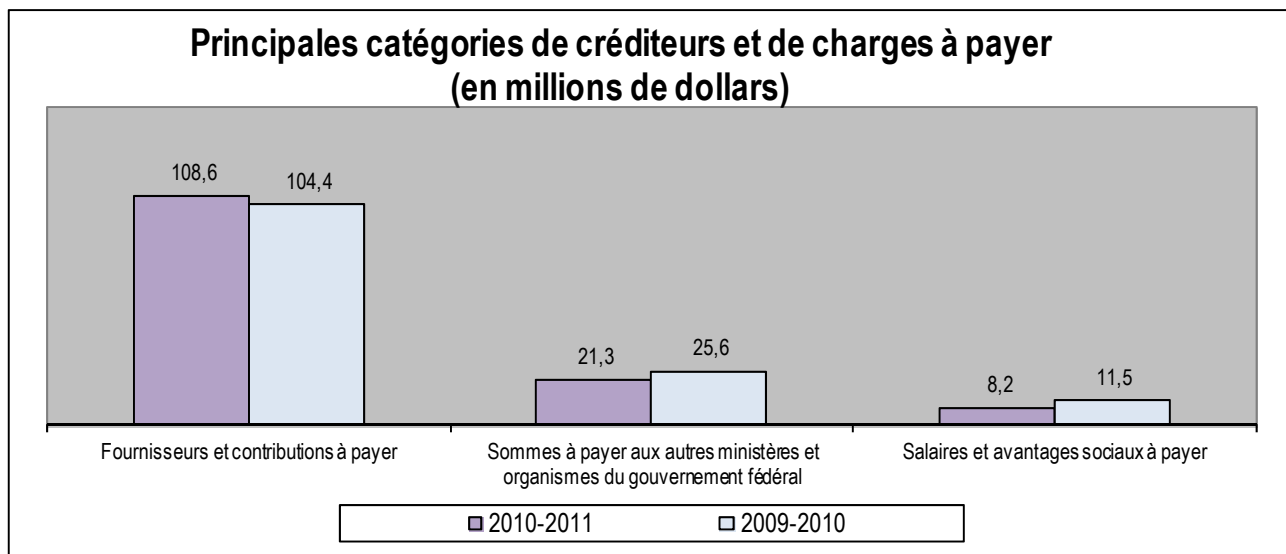
- L'IRA-CNRC a investi 3,7 millions de dollars, établissant le coût total du projet à 4,9 millions de dollars, pour la construction d'un système de givrage à Thompson, au Manitoba. Ce système de givrage est intégré à une installation d'essai des moteurs copropriété de Pratt & Whitney Canada et de Rolls Royce Canada et est exploité par MDS Aero Test en vertu d'un contrat. Le CNRC conserve la propriété et la responsabilité de l'exploitation pour le système de givrage, et Pratt & Whitney Canada et de Rolls Royce Canada paient pour l'utiliser. Cette installation soutient l'essai et la certification de turbines à gaz dans des conditions glacées. La participation du CNRC répond à plusieurs de ses objectifs, notamment contribuer à la viabilité économique des communautés du Nord, améliorer la sécurité dans le transport aérien en donnant accès à une installation d'essai économique et viable, et contribuer à la capacité concurrentielle de l'industrie aérospatiale canadienne, un secteur industriel clé.
- L'IRA-CNRC a investi 1,7 million de dollars dans une installation d'essai, afin de soutenir un projet majeur de combustion à haute pression et à haute température. Ce projet constitue un atout clé pour l'industrie, pour ce qui est de tester et développer des turbines à gaz à faible taux d'émissions et pour générer des revenus de location de l'installation pour le CNRC. La construction de ce projet devrait être achevée au cours de l'exercice 2011-2012.
- L'Institut des matériaux industriels du CNRC (IMI-CNRC) a dépensé 2,3 millions de dollars pour l'achat et l'installation d'une presse de compression Dieffenbacher DYG 2500/2100 AS dotée d'un système de nivellement parallèle actif, qui sera utilisée au Centre d'excellence en composites Magna-CNRC. Cette presse sera utilisée pour soutenir de multiples projets de recherche englobant le moulage par compression et le formage de nombreux matériaux composites. De plus, elle est un atout clé pour l'IMI-CNRC, le Centre d'excellence en composites et l'initiative de fabrication de matériaux industriels de source biologique du CNRC. La construction de cette presse devrait être achevée au cours de l'exercice 2011-2012.
- L'IMI-CNRC a dépensé 2,2 millions de dollars pour le remplacement d'un mur extérieur en raison de problèmes découlant de sa construction, en 1982. Ce nouveau mur prolongera la durée de vie utile de l'immeuble.
- En 2010-2011, l'Institut national de nanotechnologie du CNRC (INNT) a investi 1,9 million de dollars dans un projet de 4,3 millions de dollars visant à construire une salle d'équipement et à rénover la surface utile existante, afin de répondre aux exigences liées à l'installation de nouveaux équipements dans le cadre de l'initiative du Centre des produits Hitachi de microscopie électronique (HEMiC), une collaboration de 14 millions de dollars qui devrait accélérer la commercialisation des innovations de l'INNT en matière de microscopie.
- L'Institut des sciences des microstructures du CNRC (ISM-CNRC) a investi 1,2 million de dollars pour l'achat d'un outil de gravure par plasma inductif SPTS li2L. Le Centre canadien de fabrication de dispositifs photoniques (CCFDP) de l'ISM-CNRC fabrique un éventail de lasers, de détecteurs et de modulateurs pour un vaste nombre de clients externes. Le processus de fabrication comporte un processus de gravure à sec sous vide. Le nouvel outil de gravure par plasma inductif améliorera l'uniformité et le contrôle du processus de gravure, réduira le temps d'indisponibilité et augmentera la capacité de gravure à sec dans le segment le plus important des activités du CCFDP. La construction de cet outil devrait être achevée au cours de l'exercice 2011-2012.
- Le CNRC a dépensé 1 million de dollars pour mettre à niveau ses systèmes de contrôle des immeubles à commande numérique directe, dans le but d'améliorer la gestion de l'énergie et le rendement des immeubles dans de nombreuses installations de l'organisme.
- L'Institut de technologie des procédés chimiques et de l'environnement (ITPCE-CNRC) a investi 900 000 \$ pour la construction du microscope analytique à transition d'électrons à haute résolution faisant partie d'une installation spécialisée de 4 millions de dollars visant à répondre aux exigences actuelles liées à la recherche de pointe en matière d'imagerie et de caractérisation analytique des substances organiques et inorganiques. La construction de ce microscope devrait être achevée au cours de l'exercice 2011-2012.

Le diagramme qui suit illustre la répartition des immobilisations corporelles acquises au cours des deux derniers exercices.



Passifs

Créditeurs et charges à payer : Les créditeurs et charges à payer du CNRC s'élevaient au 31 mars 2011 à 139,3 millions de dollars (144,3 millions au 31 mars 2010). Cette diminution de 5 millions de dollars est imputable à une diminution des montants à payer aux autres ministères et des salaires et avantages sociaux à payer, partiellement compensée par une augmentation des créditeurs dus aux fournisseurs. Le schéma ci-dessous présente les trois principales catégories de créditeurs et de charges à payer.

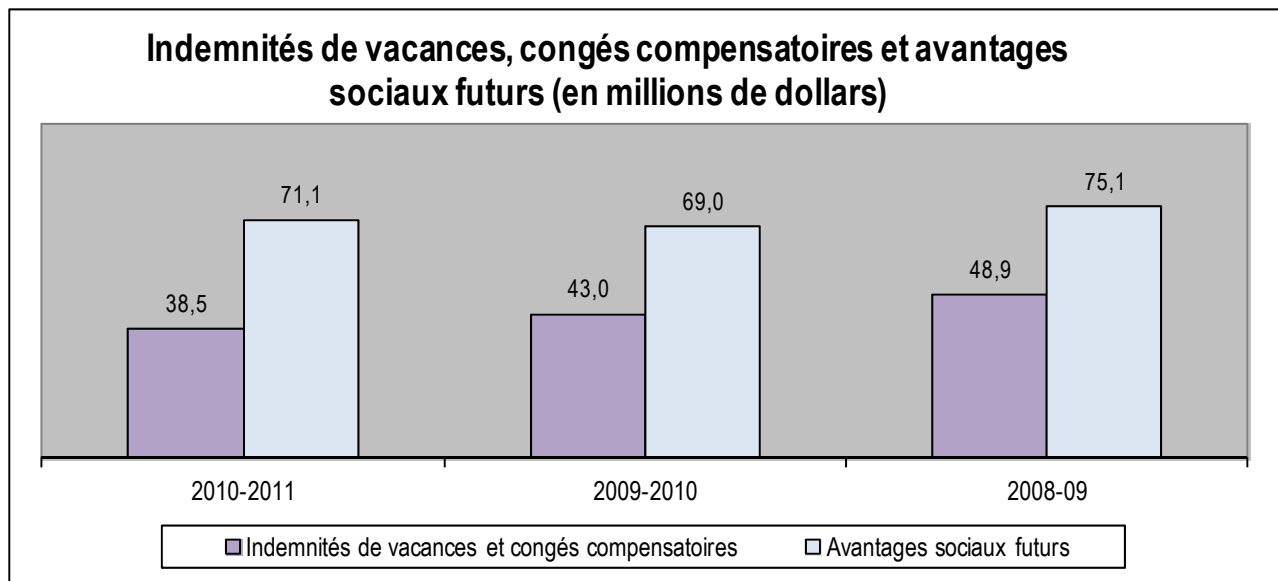


L'augmentation de 4,2 millions de dollars des créditeurs dus aux fournisseurs et aux bénéficiaires de contributions est principalement attribuable à l'augmentation des sommes dues aux fournisseurs. La diminution de 4,3 millions de dollars des créditeurs dus aux autres ministères et organismes fédéraux est imputable à l'augmentation de créditeurs en 2009-2010 liés à la partie des avantages sociaux des employés que devait payer le CNRC à la suite du versement rétroactif de salaires en 2009-2010.

Les traitements et salaires à payer par le CNRC représentent les salaires gagnés par ses employés au 31 mars 2011 qui n'avaient pas encore été payés. La diminution de 3,3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent s'explique surtout par une diminution de l'allocation inscrite au titre des indemnités de cessation d'emploi, compensée partiellement par une augmentation correspondant à une journée de travail pour laquelle les employés du CNRC n'avaient pas encore été payés au 31 mars 2011.

Le passif des sites contaminés du CNRC a diminué de 1,8 million de dollars en raison des coûts de réfection engagés par le CNRC pour la remise en état des sites contaminés. Bien que le passif restant du Conseil ne s'élève qu'à 80 000 \$, les travaux de réfection et de gestion des sites actuels se poursuivront en 2011-2012 au moyen des crédits versés par l'administration fédérale dans le cadre du Programme d'action accéléré pour les sites contaminés fédéraux.

Indemnités de vacances et congés compensatoires : Après de nombreuses années de croissance soutenue, les indemnités de vacances et congés compensatoires diminuent depuis deux ans (diminutions de 4,5 millions de dollars en 2010-2011 et de 5,9 millions de dollars en 2009-2010). Ces diminutions s'expliquent par les nouvelles restrictions imposées dans les nouvelles conventions collectives sur le report de ces congés et indemnités et par les activités de contrôle de gestion entreprises pour gérer le passif lié aux indemnités de vacances encore en suspens.



Avantages sociaux futurs : Les avantages sociaux futurs des employés représentent les indemnités de départ payables aux employés à la cessation de leur emploi au sein de la fonction publique. L'allocation au titre des avantages sociaux futurs des employés est établie à la fin de l'année en fonction de l'enveloppe salariale annuelle totale des employés du CNRC nommés pour une période indéterminée. L'augmentation de 2,1 millions de dollars découle d'une augmentation de 0,52 % du taux utilisé par les ministères fédéraux pour calculer leur partie de l'allocation, et l'augmentation naturelle des charges salariales imputables aux employés permanents du CNRC.

Revenus reportés : Les revenus reportés atteignaient la valeur totale de 63,7 millions de dollars au 31 mars 2011, comparativement à 79,5 millions de dollars en 2010. On trouvera une ventilation de ces revenus à la note 9 complémentaire aux états financiers.

Apports liés aux immobilisations corporelles louées

Les revenus reportés imputables aux apports liés aux immobilisations corporelles louées découlent des immobilisations corporelles fournies au CNRC en vertu d'un bail comportant une contrepartie monétaire inférieure à la juste valeur marchande. Les apports liés aux immobilisations corporelles louées sont associés aux baux de location d'installations pour une valeur nominale de 1 \$ à l'Université Western Ontario afin d'héberger l'Institut des matériaux industriels du CNRC (IMI-CNRC) et l'Institut de recherche en construction (IRC-CNRC), à l'Université de l'Alberta afin d'héberger l'Institut national de nanotechnologie du CNRC (INN-CNRC), et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'héberger l'IBM-CNRC.

Lorsque de nouveaux contrats de location-acquisition sont établis, le CNRC constate une immobilisation corporelle non financière ainsi que des revenus reportés équivalents à la juste valeur marchande du contrat de location. Au fil du temps, le CNRC constate des montants égaux d'amortissement et de revenus (avantage incitatif relatif à des baux). Par conséquent, il n'y a aucun effet sur les coûts d'exploitation nets du CNRC ni sur l'Avoir du Canada. Au 31 mars 2011, le solde de ces apports était de 48 millions de dollars (50,6 millions au 31 mars 2010). Le solde a diminué de 2,6 millions de dollars pendant l'exercice à la suite de la constatation des revenus conformément à la durée de vie utile des immobilisations corporelles en cause.

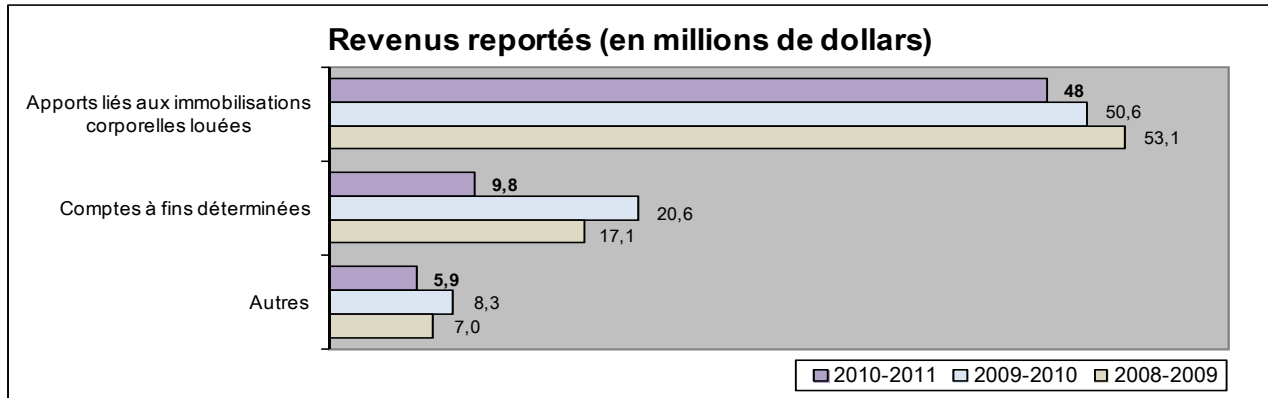
Comptes à fins déterminées

Le CNRC entreprend en collaboration avec ses clients des travaux mutuellement avantageux pour les deux parties. Le financement fourni par le collaborateur est versé dans un compte à fins déterminées (CFD) et est utilisé pendant la durée du projet. Le solde des CFD en fin d'exercice est inscrit au poste des revenus reportés, car ces montants seront utilisés dans le cadre du projet en cause au cours des exercices à venir. À la fin de 2010-2011, ce solde s'élevait à 9,8 millions de dollars (20,6 millions au 31 mars 2010), ce qui représente une diminution de 52 % par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est en grande partie imputable aux travaux en cours effectués sur des projets pour lesquels les revenus avaient été reportés lors des exercices passés.

Autres

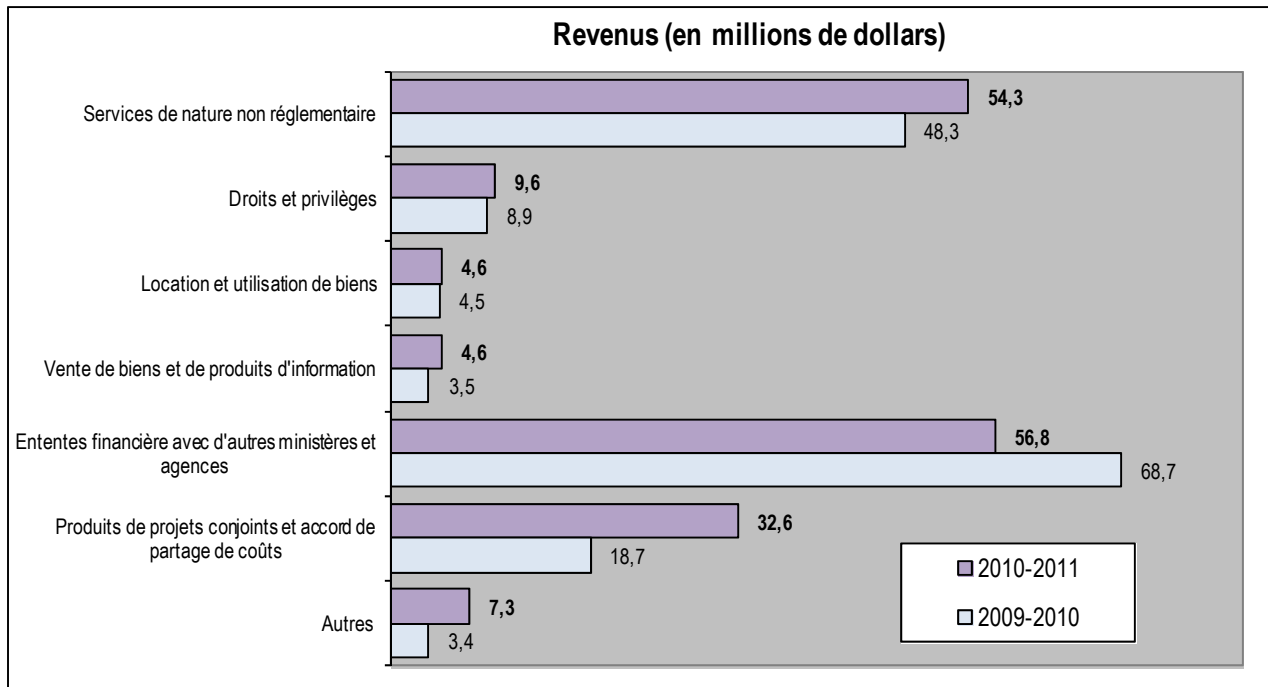
Les autres revenus reportés du CNRC s'élevaient à 5,9 millions de dollars au 31 mars 2011 (8,3 millions au 31 mars 2010). L'organisme Les Presses scientifiques de l'ICIST-CNRC, qui a été privatisé en septembre 2010, représentait 4,7 millions de dollars du solde 2009-2010. Cette augmentation est compensée partiellement par un certain nombre de hausses des revenus reportés, notamment : 0,9 million de dollars de revenus reportés pour un projet en cours à l'IHA-CNRC; 0,8 million de dollars de revenus reportés pour des marchés comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux à l'IRC-CNRC; et 0,8 million de dollars de revenus reportés à l'INNT-CNRC correspondant à des subventions destinées à aider à financer un projet d'expansion au cours de l'exercice 2011-2012.

Les frais reportés des inscriptions à des conférences et des séminaires constituent un autre élément majeur des revenus reportés. Le CNRC organise de nombreuses conférences et des séminaires auxquels les participants doivent souvent s'inscrire plusieurs mois à l'avance. Les revenus issus de l'inscription à ces événements sont donc perçus par anticipation. Ils sont portés au poste des revenus reportés et sont constatés à la date de la conférence ou du séminaire. Les revenus reportés des inscriptions à des conférences et des séminaires ont diminué de 0,1 million de dollars au 31 mars 2011.



Revenus

En 2010-2011, les revenus totaux du CNRC se sont chiffrés à 169,8 millions de dollars comparativement à 158,5 millions de dollars en 2009-2010. L'évolution de la tendance pour chacun des éléments de revenu est indiquée dans la graphique ci-dessous.



Services de nature non réglementaire : En 2010-2011, 33 % des revenus du CNRC, soit 54,3 millions de dollars (30 % ou 48,3 millions en 2009-2010) provenaient de la prestation de services de nature non réglementaire soit, dans une large mesure, des services de recherche offerts directement à des clients du secteur privé ou des milieux universitaires. Tel que mentionné dans la section « Faits saillants », l'augmentation de 6 millions de dollars est imputable aux hausses dans de nombreux IDP, notamment une hausse de 2,2 millions de dollars à l'Institut de recherche aérospatiale du CNRC (IRA-CNRC) imputable à plusieurs nouveaux projets majeurs au Laboratoire d'aérodynamique et au Laboratoire des turbines à gaz, ainsi qu'une hausse de 1,2 million de dollars au Centre de technologie des transports de surface du CNRC (CTTS-CNRC), imputable principalement aux ventes accrues au sein de sa division ferroviaire.

Droits et privilèges : Le CNRC touche des redevances lorsqu'il cède sous licence à certaines entreprises le droit d'utiliser ses technologies. Ces redevances représentent habituellement un pourcentage des ventes du titulaire de la licence. En 2010-2011, le CNRC a généré des redevances de 9,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation par rapport aux 8,9 millions de dollars encaissés en 2009-2010. L'Institut des sciences biologiques du CNRC (ISB-CNRC) est celui qui génère le plus de revenus venant de cette source avec des redevances de plus de 5 millions de dollars.

Ventes de biens et de produits d'information : Dans la poursuite de son objectif de diffusion d'information scientifique et technique importante pour l'industrie, le CNRC vend à sa clientèle des publications ainsi que des matériaux de référence certifiés. Au total, la valeur des biens et des produits d'information vendus a atteint 4,6 millions de dollars en 2010-2011, comparativement à 3,5 millions de dollars en 2009-2010. La partie la plus importante des revenus provenant de la vente de biens et de produits d'information sont la vente de codes, particulièrement les codes modèles nationaux de construction, par l'Institut de recherche en construction du CNRC (IRC-CNRC).

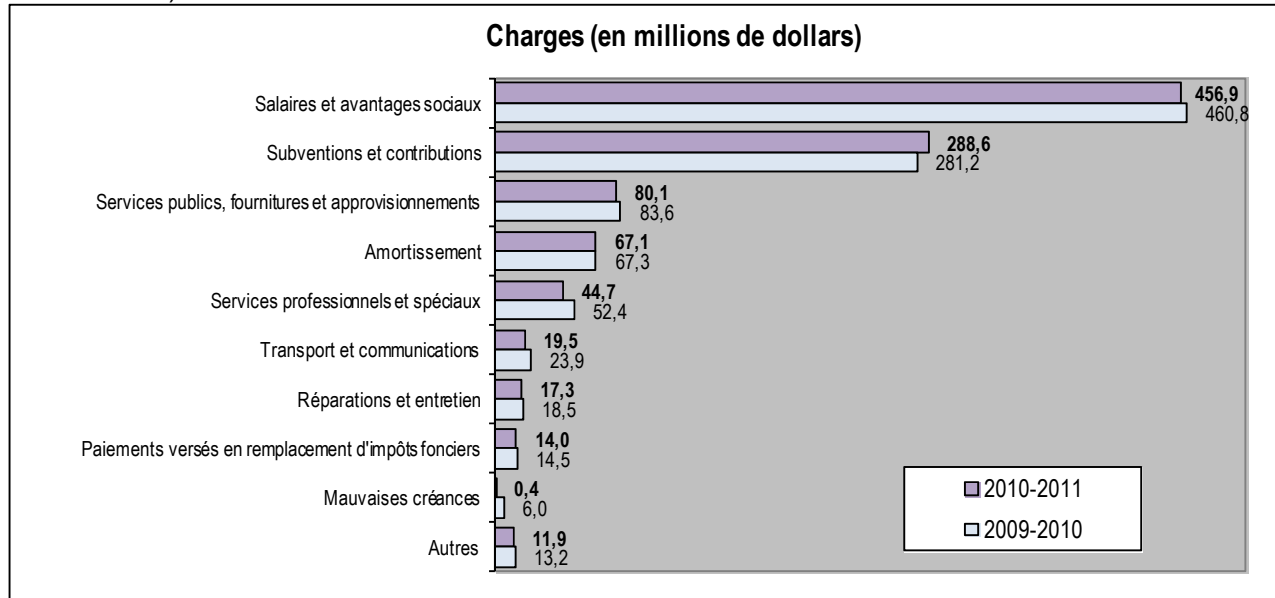
Location et utilisation de biens : Les mesures prises pour faciliter l'accès à ses chercheurs et à ses installations constituent un élément important du processus de transfert de technologies du CNRC. À cette fin, le CNRC fournit sur une base commerciale des laboratoires à des entreprises, souvent dans le cadre d'accords de collaboration ou de transferts de technologie. Les revenus tirés de la location et de l'utilisation des installations se sont élevés à 4,6 millions de dollars en 2010-2011, comparativement à 4,5 millions de dollars en 2009-2010. La stabilité de ces revenus d'une année à l'autre démontre la capacité du CNRC d'attirer de manière continue des parties intéressées de l'extérieur afin qu'elles utilisent ses installations, ses laboratoires et son équipement de recherche.

Ententes financières avec d'autres ministères et organismes fédéraux : Le CNRC effectue de la recherche pour le compte d'autres ministères fédéraux et administre en leur nom certains crédits. Les coûts additionnels liés à ces travaux sont remboursés au CNRC. En 2010-2011, la valeur des travaux ainsi effectués pour le compte d'autres ministères fédéraux a été appréciable, atteignant un total de 56,8 millions de dollars (68,7 millions en 2009-2010). Si l'on exclut les programmes de paiements de transfert administrés par le CNRC au nom d'Industrie Canada (FAC et PTC), dont la valeur a diminué de 17,3 millions de dollars en 2010-2011, la valeur des ententes financières avec les autres ministères et organismes fédéraux a augmenté de 5,4 millions de dollars. Tel que mentionné dans la section « Faits saillants », les principaux facteurs afférents à cette augmentation comptent notamment une hausse de 2,7 millions de dollars à l'ICIST-CNRC imputable à un nouveau marché avec Santé Canada pour des services de bibliothèque partagée, et une hausse de 1,2 million de dollars à l'IRA-CNRC attribuable à de nouveaux projets avec le ministère de la Défense nationale. En outre, au CTTS-CNRC, les revenus ont diminué de 2,4 millions de dollars en raison d'une baisse des revenus du ministère de la Défense nationale, son client le plus important. Cette baisse a cependant été compensée par des hausses de 0,3 à 0,7 million de dollars dans six autres IDP.

Revenus des projets conjoints et des accords de partage des coûts : Le CNRC touche également des revenus dans le cadre de projets de recherche conjoints régis par des accords de partage des coûts, qui visent principalement la création de nouvelles compétences ou la mise au point de nouvelles technologies. En 2010-2011, les fonds générés par ces projets conjoints dans tous les secteurs d'activité du CNRC se sont élevés à 32,6 millions de dollars (18,7 millions en 2009-2010). Les revenus tirés des projets de recherche conjoints sont constatés selon la méthode du pourcentage d'achèvement des travaux. Par conséquent, les revenus fluctuent selon la manière dont les ressources du CNRC sont utilisées pour respecter les conditions de chaque accord. Dans ce contexte, l'augmentation des revenus issus de projets conjoints ou d'accords de partage des coûts en 2010-2011 démontre les progrès accomplis par le CNRC et les ressources additionnelles consacrées à ces projets au cours de l'exercice précédent.

Charges

Tel que mentionné à la section « Faits saillants », les charges du CNRC ont diminué de 1,021 milliards de dollars en 2009-2010 à 1,001 milliards de dollars en 2010-2011. Les deux principales catégories de charges sont les salaires et les avantages sociaux des employés (46 % des charges totales en 2010-2011, ainsi qu'en 2009-2010) et les subventions et contributions (29 % des charges totales en 2010-2011 et 28 % en 2009-2010).



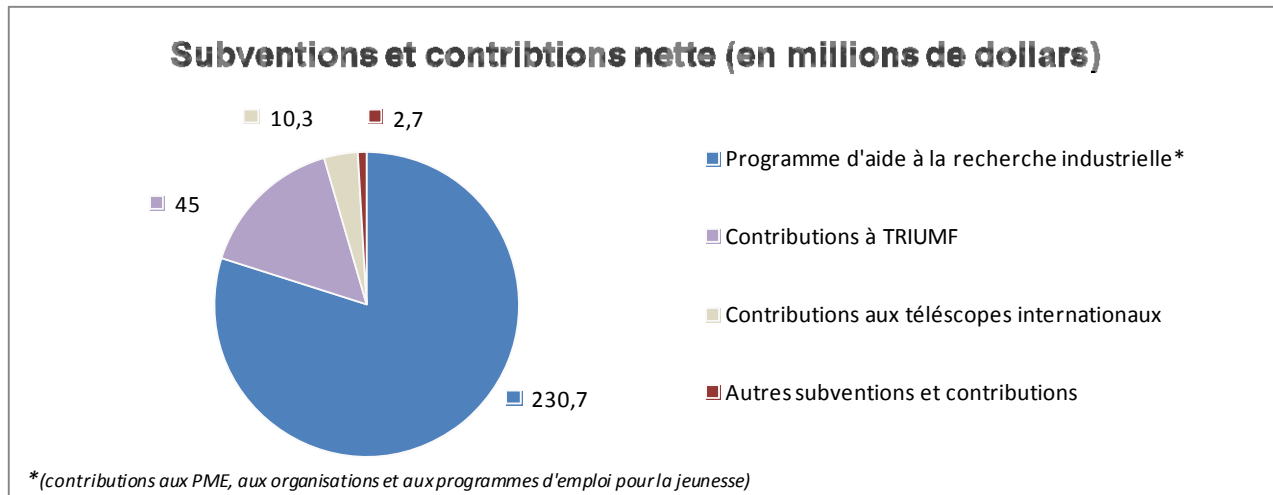
Salaires et avantages sociaux futurs : Les salaires et avantages sociaux des employés incluent les coûts comme le montant brut des salaires, la rémunération des heures supplémentaires, les ajustements salariaux rétroactifs, les droits et allocations des employés, les indemnités de départ ainsi que les prestations de retraite et prestations médicales. Au total, les salaires et avantages sociaux des employés du CNRC ont diminué de 3,9 millions de dollars en 2010-2011, passant de 460,8 millions de dollars en 2009-2010 à 456,9 millions de dollars en 2010-2011. Comme nous l'avons indiqué à la section « Faits saillants », les principales causes de cette diminution comprennent une hausse de 10,6 millions de dollars de l'imputation afférente aux prestations de départ futures – qui a été compensée par une baisse de 5,4 millions de dollars de la part du CNRC des coûts totaux des avantages sociaux à l'échelle du gouvernement tels les cotisations de retraite versées par l'employeur, l'assurance maladie et l'assurance dentaire – ainsi qu'une diminution de 3 millions de dollars imputable aux coûts salariaux capitalisés liés à la construction de biens capitalisés. Le reste de la diminution est attribuable à la baisse des dépenses salariales en raison d'un nombre moins élevé d'équivalents temps plein (ETP) par rapport à 2009-2010 (principalement des employés nommés pour une période déterminée, des employés occasionnels et des étudiants salariés) à la suite de compressions budgétaires.

Subventions et contributions : Les subventions et contributions ont affiché une hausse de 7,4 millions de dollars en 2010-2011, passant de 281,2 millions de dollars en 2009-2010 à 288,6 millions de dollars en 2010-2011. Cette hausse est principalement imputable aux ajustements apportés aux contributions remboursables du Programme PTC du PARI en 2009-2010, qui ont suscité une hausse nette de 5 millions de dollars des dépenses en contributions en 2010-2011.

Le principal élément des dépenses en subventions et contributions du CNRC est lié au PARI-CNRC. Ce programme offre des subventions aux PME, organismes et programmes jeunesse canadiens, en vue de stimuler la création de richesses pour le Canada au moyen de la technologie, en accroissant la capacité d'innovation et de commercialisation. Comme nous l'avons indiqué à la section « Faits saillants », les subventions et contributions étaient sensiblement plus élevées en 2009-2010 et 2010-2011 par rapport aux

exercices précédents, en raison du financement additionnel de 143 millions de dollars obtenu par l'entremise du Plan d'action économique du Canada.

Le graphique ci-dessous illustre la valeur nette des subventions et contributions du CNRC par programme important.



Services publics, matériaux et fournitures : Les charges imputables aux services publics, aux matériaux et aux fournitures englobent les frais d'électricité, de gaz naturel, de renouvellement en série, d'équipement de traitement électronique des données (TED) dont les coûts sont inférieurs à 5 000 \$, de carburant, de logiciel, de matériel de laboratoire et autres produits de laboratoire. Les charges associées aux services publics, aux matériaux et aux fournitures ont diminué de 3,5 millions de dollars, passant de 83,6 millions de dollars en 2009-2010 à 80,1 millions de dollars en 2010-2011. Cette diminution découle des dépenses à la baisse dans plusieurs secteurs, notamment l'équipement et les pièces de laboratoire et les fournitures électroniques.

Amortissement : Les immobilisations corporelles sont censées générer des avantages pendant plusieurs périodes comptables. L'utilisation par le CNRC de ces immobilisations corporelles pour offrir des services est donc constatée de manière linéaire au cours de toute la durée de vie utile estimée de chaque catégorie d'actif. Cette dépense, qui a atteint 67,1 millions de dollars en 2010-2011 (67,3 millions en 2009-2010), est constatée à la rubrique de l'amortissement.

Services professionnels et spéciaux : La valeur des services professionnels et spéciaux a diminué de 7,6 millions de dollars en 2010-2011, passant de 52,3 millions de dollars en 2009-2010 à 44,7 millions de dollars en 2010-2011. Les principales causes de cette diminution de 15 % comprennent une baisse de 3,1 millions de dollars des services d'ingénierie, attribuable en grande partie à l'achèvement d'un contrat important à l'IHA-CNRC, une baisse de 3,7 millions de dollars des dépenses de consultation, ainsi qu'une réduction de 1 million de dollars des services juridiques et des services liés aux brevets et aux droits d'auteurs.

Transport et communications : Les charges liées au transport et aux communications ont diminué de 4,4 millions de dollars en 2010-2011, passant de 23,9 millions de dollars en 2009-2010 à 19,5 millions de dollars en 2010-2011. Cette diminution de 18 % est surtout attribuable aux efforts engagés par le CNRC pour réduire ses frais de voyage. Outre les restrictions imposées à l'interne sur les voyages, le budget fédéral de 2009 imposait un plafond de deux ans sur les dépenses consacrées aux voyages qui ne pouvaient dépasser le niveau de 2008-2009 dans tous les ministères et organismes fédéraux. La diminution des charges de transport et de communications devrait se maintenir dans l'avenir.

Réparations et entretien : Le CNRC possède des investissements en capitaux d'une valeur appréciable. Il est notamment propriétaire d'immeubles, d'installations et de matériel de recherche. Il a engagé au titre des frais de réparation et d'entretien un montant de 17,3 millions de dollars en 2010-2011 (18,5 millions en 2009-2010) qui représentent les charges liées à l'entretien de ces immobilisations corporelles. La diminution de 1,2 million de dollars de ces charges (6 %) est surtout attribuable à la baisse des coûts de réparation des laboratoires.

Créances douteuses : La baisse des dépenses pour créances douteuses de 5,6 millions de dollars (6 millions en 2009-2010 et 0,4 million en 2010-2011) était largement attribuable au Programme PTC du PARI du CNRC (voir la discussion au sujet des débiteurs, ci-haut).

En 2010-2011, moins de clients du Programme PTC du PARI ont été facturés en raison de l'achèvement progressif du programme. De plus, il y a eu un nombre accru d'abandons négociés avec des clients de ce programme qui connaissaient des difficultés financières. Ces abandons se sont traduits par des baisses des débiteurs et des dépenses pour créances douteuses liées à ce programme.

Autres : Les autres charges au montant de 11,9 millions de dollars (13,2 millions en 2009-2010) comprennent, sans toutefois s'y restreindre, des frais de location de 4,6 millions de dollars (4,8 millions en 2009-2010), le versement de bourses de 2,7 millions de dollars (3,1 millions en 2009-2010), et les coûts d'information de 2,2 millions de dollars (2,5 millions en 2009-2010).



États financiers

Conseil national de recherches Canada

31 mars 2011



Auditor General of Canada
Vérificateur général du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil national de recherches du Canada et au ministre de l'Industrie

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil national de recherches du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et l'état des résultats, l'état de l'avoir du Canada et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil national de recherches du Canada au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

.../2

- 2 -

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

À mon avis, les opérations du Conseil national de recherches du Canada dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le Conseil national de recherches* et son règlement ainsi qu'aux règlements administratifs du Conseil national de recherches du Canada.

Pour le vérificateur général du Canada,



John Apt, CA
directeur principal

Le 22 février 2012
Ottawa, Canada

Conseil national de recherches Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Conseil national de recherches Canada (CNRC). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CNRC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement du CNRC* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement; en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités; en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CNRC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction; et en effectuant une évaluation annuelle de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Une évaluation pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2011 a été réalisée conformément à la *Politique du Conseil du Trésor sur le contrôle interne* et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et apporter les ajustements nécessaires.

Le système de contrôle interne s'appuie sur le travail du personnel de la vérification interne, qui fait des vérifications et des examens périodiques de différents secteurs des activités du CNRC, ainsi que sur le travail du comité ministériel de vérification, le cas échéant, qui surveille les responsabilités de la direction au regard du maintien de système de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers au président.

Le Bureau du vérificateur général, vérificateur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CNRC sans donner d'opinion du vérificateur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes du CNRC en matière de rapports financiers.



John R. McDougall, ing.
Le président,

Ottawa, Canada
Le 22 février 2012



Michel Piché, M.A.P., CMA, CIA
Le vice-président, Services de gestion
intégrés et chef de la direction financière

Conseil national de recherches Canada
État de la situation financière
au 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
ACTIFS		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	197 300	197 426
Débiteurs et avances (note 4)	25 806	18 892
Stocks destinés à la revente	2 192	3 001
Placements en actions (note 5)	472	252
Placements de fonds de dotation (note 6)	<u>4 631</u>	<u>4 515</u>
	230 401	224 086
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	11 498	10 344
Stocks destinés à la consommation	4 757	3 409
Immobilisations corporelles (note 7)	<u>573 723</u>	<u>579 084</u>
	589 978	592 837
TOTAL DES ACTIFS	<u>820 379</u>	<u>816 923</u>
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	139 331	144 332
Indemnités de vacances et congés compensatoires	38 531	43 032
Revenus reportés (note 9)	63 731	79 507
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 10)	213	277
Avantages sociaux futurs (note 11)	<u>71 099</u>	<u>69 004</u>
	312 905	336 152
Avoir du Canada	507 474	480 771
TOTAL DES PASSIFS ET AVOIR DU CANADA	<u>820 379</u>	<u>816 923</u>

Passifs éventuels (note 12)
Obligations contractuelles (note 13)
Indicateur de la dette nette (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



John R. McDougall, ing.
Président,



Michel Piché, M.A.P., CMA, CIA
Vice-président, Services de gestion
intégrés et chef de la direction financière

Ottawa, Canada
Le 22 février 2012

Conseil national de recherches Canada
État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Charges		
Technologies de fabrication	177 531	183 576
Technologies de l'information et des communications (TIC) et technologies émergentes	92 599	90 882
Aide à la recherche industrielle	288 983	290 101
Technologies en santé et en sciences de la vie	141 336	139 536
Énergie et technologies environnementales	53 631	55 997
Infrastructure nationale en science et en technologie	103 509	109 215
Information scientifique, technique et médicale	27 013	37 982
Services internes	<u>116 029</u>	<u>114 150</u>
Total des charges	<u>1 000 631</u>	<u>1 021 439</u>
Revenus		
Technologies de fabrication	76 014	65 204
Technologies de l'information et des communications (TIC) et technologies émergentes	20 425	11 519
Aide à la recherche industrielle	1 206	18 584
Technologies en santé et en sciences de la vie	32 381	25 152
Énergie et technologies environnementales	17 721	14 524
Infrastructure nationale en science et en technologie	10 413	7 866
Information scientifique, technique et médicale	3 959	5 286
Services internes	<u>7 666</u>	<u>10 347</u>
Total des revenus	<u>169 785</u>	<u>158 482</u>
Coût net des activités poursuivies	830 846	862 957
Coût net des activités abandonnées (note 19)	<u>723</u>	<u>68</u>
Coût de fonctionnement net	<u>831 569</u>	<u>863 025</u>

Information sectorielle (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil national de recherches Canada
État de l'avoir du Canada
pour l'exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Avoir du Canada, début de l'exercice	480 771	491 370
Coût de fonctionnement net	(831 569)	(863 025)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	825 029	809 673
Variation des montants à recevoir du Trésor	(126)	8 130
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes (note 15)	<u>33 369</u>	<u>34 623</u>
Avoir du Canada, fin de l'exercice	<u>507 474</u>	<u>480 771</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil national de recherches Canada
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	831 569	863 025
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(67 203)	(67 879)
Gain sur cession de placements en actions	133	2 969
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 247)	(2 221)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes (note 15)	(33 369)	(34 623)
Autres	1 190	143
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	6 914	(7 779)
(Diminution) augmentation des stocks destinés à la revente	(809)	820
Augmentation des placements en actions	220	-
Augmentation des placements de fonds de dotation	116	96
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	1 154	(1 756)
Augmentation des stocks destinés à la consommation	1 348	554
Diminution (augmentation) des passifs	23 247	(6 209)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement (incluant les activités abandonnées)	<u>763 263</u>	<u>747 140</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	62 283	66 867
Acquisitions n'affectant pas l'encaisse et transferts aux stocks destinés à la revente	-	(676)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(384)	(282)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	<u>61 899</u>	<u>65 909</u>
Activités d'investissement		
Produits de cession de placements en actions	(133)	(3 376)
Encaisse fournie par les activités d'investissement	<u>(133)</u>	<u>(3,376)</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>825 029</u>	<u>809 673</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil national de recherches Canada

Notes complémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil national de recherches Canada (CNRC) a été créé en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* et est un établissement public conformément à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La mission du CNRC est de collaborer avec les clients et les partenaires afin de mener des recherches stratégiques, offrir des services scientifiques et techniques pour la mise au point et le déploiement de solutions qui répondent aux besoins actuels et futurs des entreprises et de la société canadienne.

Dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, le CNRC fait rapport en fonction des programmes d'activités suivants :

- Technologies de fabrication : effectue de la recherche et du développement multidisciplinaires en consultation avec l'industrie, les universités, les ministères fédéraux et les autres acteurs clés du secteur de l'innovation pour rehausser ainsi la compétitivité mondiale de l'industrie canadienne en conférant au savoir et à l'innovation une valeur économique réelle et en transférant des technologies aux entreprises pour qu'elles leur servent de solutions commerciales.
- Technologies de l'information et des communications (TIC) et technologies émergentes : mobilise, collabore et unit les principaux acteurs des milieux universitaires, de l'administration publique et du secteur privé et permet la création de partenariats de recherche majeurs visant l'élaboration de solutions de recherche intégrées dans le domaine des technologies de l'information et des communications, et des technologies en émergence.
- Aide à la recherche industrielle : propose un éventail de services-conseils techniques et commerciaux ainsi qu'une aide financière aux petites et moyennes entreprises canadiennes engagées dans des activités de recherche et de développement visant la commercialisation d'innovations technologiques afin d'augmenter leur capacité et compétence d'innover, de commercialiser et de générer des activités économiques significatives pour l'Industrie canadienne.
- Technologies de la santé et des sciences de la vie : mobilise et unit les principaux acteurs des milieux universitaires, de l'administration publique et du secteur privé, et les incite à s'associer pour exécuter conjointement des recherches susceptibles de mener à la découverte de solutions intégrées à des problèmes complexes dans le secteur de la santé et des sciences de la vie.
- Énergie et technologies environnementales : en partenariat avec d'autres ministères fédéraux, des universités et des entreprises, vise à mettre en commun suffisamment de connaissances et de savoir-faire pour que la recherche ait une incidence dans des domaines d'une importance cruciale pour le Canada en matière d'environnement et d'énergie renouvelable.
- Infrastructure nationale en science et en technologie : gère les installations scientifiques et techniques nationales et l'infrastructure primordiale à la recherche, le développement et l'innovation par les milieux canadiens de la science et de la technologie.
- Information scientifique, technique et médicale : assure le fonctionnement et le maintien de la Bibliothèque scientifique nationale, et plus particulièrement de maintenir la collection nationale d'information scientifique, technique et médicale afin de faciliter la découverte de connaissances, la recherche interdisciplinaire, l'innovation et la commercialisation.
- Services internes : groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales de l'organisation. Ils comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble de l'organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor énoncés ci-après, lesquelles s'appuient sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux principes comptables généralement reconnus au Canada, à l'exception de l'information divulguée à la note 14 - Indicateur de la dette nette.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CNRC est financé principalement par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CNRC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CNRC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CNRC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CNRC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations avec les ministères et organismes au sein du gouvernement fédéral.

c) Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire en fin d'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CNRC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

- Les recettes sont déposées au Trésor. En vertu de la Loi sur le CNRC, le CNRC peut utiliser les recettes tirées de ses activités dans l'exercice en cours ou dans les années subséquentes.
- Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les fonds qui ont été reçus, où le CNRC a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date future, sont comptabilisés comme revenus reportés.
- Les apports liés aux immobilisations corporelles louées sont reportés et amortis à titre d'avantages incitatifs relatifs à des baux selon la même méthode que pour les immobilisations corporelles amortissables connexes.

e) Charges

- Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.
- Les subventions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les critères de paiement sont satisfaits. En ce qui concerne les subventions ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.
- Les contributions sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert, dans la mesure où le transfert est autorisé et que le montant peut être estimé de manière raisonnable.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits, en vertu de leurs conditions d'emploi.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, la vérification des états financiers du CNRC, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif et crédité directement à l'avoir du Canada.

f) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CNRC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CNRC découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le CNRC n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

h) Contributions remboursables avec conditions

Les contributions remboursables avec conditions sont des contributions remboursables, en tout ou en partie, lorsque les conditions établies dans l'entente se réalisent. Par conséquent, elles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière uniquement lorsque les conditions établies dans l'entente prennent effet; elles sont alors comptabilisées comme débiteurs et en réduction des charges au titre de paiements de transfert. Une provision estimative pour l'irrécouvrabilité est comptabilisée au besoin.

i) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

j) Passifs environnementaux

Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque le CNRC est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du CNRC d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers.

k) Stocks

Les stocks destinés à la revente et à la consommation sont comptabilisés au moindre du coût (selon la méthode du coût moyen) ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est passé en charges dans l'exercice où les articles sont vendus ou utilisés.

l) Placements en actions

Les placements en actions comprennent des actions dans des sociétés publiques et fermées. Les placements en actions du CNRC sont généralement obtenus en raison de négociations de règlement de dettes ou en raison d'opérations non monétaires (le CNRC fournit de l'aide financière à des conditions supérieures à celles du marché aux sociétés par l'accès à la propriété intellectuelle, au matériel et à l'espace d'incubation dans les laboratoires). Si l'on ne peut déterminer la valeur des opérations non monétaires, les placements en actions sont initialement enregistrés à une valeur nominale. Autrement, ils sont initialement enregistrés à la juste valeur qui est fondée sur les prix du marché. Si la juste valeur des placements en actions devient inférieure à la valeur comptable et que cette moins-value est jugée durable, la valeur des placements en actions est réduite à la juste valeur.

m) Placements de fonds de dotation

Les dotations sont des dons assujettis à des restrictions externes stipulant que les ressources doivent être maintenues en permanence. Les revenus de placements des dotations ne peuvent servir qu'aux fins établies par les donateurs.

Les dotations sont comptabilisées à titre d'actif si l'on peut raisonnablement estimer le montant à recevoir et que la perception finale est raisonnablement garantie.

Les fonds reçus pour les dotations sont investis dans des obligations et comptabilisés au coût amorti. La prime ou l'escompte déterminé au moment de l'acquisition est amorti jusqu'à l'échéance de l'obligation. La juste valeur des obligations est fondée sur le prix du marché.

n) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur en date de fin d'exercice. Les gains et les pertes résultant de transactions en devises sont présentés à l'état des résultats selon les activités auxquelles ils se rapportent. Les gains et les pertes nets liés à la vente de biens et services libellés en devises étrangères sont inclus dans les revenus. Les gains et les pertes nets liés à l'achat de biens et services libellés en devises étrangères sont inclus dans les charges. Les obligations contractuelles peuvent contenir des devises étrangères qui sont converties en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur au 31 mars 2011.

o) Immobilisations corporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les apports en immobilisations corporelles sont enregistrés à la valeur marchande, et ce, à la date de l'apport. Le CNRC n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique. Les biens acquis selon les contrats de location-acquisition sont inscrits au moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles à la date d'entrée en vigueur du bail ou de la juste valeur. Les immobilisations corporelles destinées à la vente sont enregistrées au moindre de la valeur comptable ou de la juste valeur diminuée des frais de vente. Aucun amortissement n'est enregistré pour cette catégorie de biens.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations corporelles	Période d'amortissement
Terrains	Sans objet
Bâtiments et installations	25 ans
Travaux et infrastructure	25 - 40 ans
Machinerie, matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans
Véhicules	7 ans
Aéronefs	15 - 30 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Selon la catégorie d'immobilisations corporelles

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Lorsque le CNRC conclut à une valeur nominale des baux pour des terrains, l'opération est traitée comme une opération non monétaire et est enregistrée à la juste valeur. La juste valeur de l'opération est fondée sur le prix du marché. Si l'on ne peut déterminer la valeur des opérations non monétaires, le montant de l'opération est enregistré à la valeur nominale.

p) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le pourcentage d'achèvement sur les revenus provenant des ventes de services, le passif éventuel, les passifs des sites contaminés, le passif au titre des indemnités de départ, la provision pour créances douteuses, la juste valeur des opérations non monétaires liées aux immobilisations corporelles louées ainsi que la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

q) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Des passifs sont constatés à l'égard des obligations légales, contractuelles ou juridiques, au moment où ils sont engagés, relativement à la mise hors service d'immobilisations corporelles lorsque ces obligations découlent de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale des immobilisations en question. Les obligations sont évaluées initialement à leur juste valeur, déterminée à l'aide d'une méthode d'actualisation, et les coûts qui en découlent sont capitalisés dans la valeur comptable de l'immobilisation concernée. Au cours des exercices subséquents, le passif est rajusté pour tenir compte de la désactualisation et de toutes modifications du montant ou de l'échéancier des flux de trésorerie futurs sous-jacents. Le coût de la mise hors service d'immobilisations capitalisé est amorti de la même façon que l'immobilisation connexe, et la charge de désactualisation est prise en compte dans les résultats de fonctionnement.

3. Autorisations parlementaires

Le CNRC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, courant ou ultérieur. En conséquence, le CNRC affiche des résultats de fonctionnement nets différents pour l'exercice selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le rapprochement des différences est présenté dans les tableaux qui suivent :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Coût de fonctionnement net	831 569	863 025
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les autorisations (incluant les activités abandonnées) :		
Revenus	176 959	169 627
Amortissement des immobilisations corporelles	(67 203)	(67 879)
Ententes financières avec d'autres ministères et organismes	(57 978)	(70 266)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes (note 15)	(33 369)	(34 623)
Charges portées aux comptes à des fins déterminées	(20 856)	(16 491)
Diminution des salaires à payer	4 532	8 978
Diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	4 501	5 904
Remboursements de charges des exercices antérieurs	3 180	1 362
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs	(2 095)	6 071
Coûts des biens vendus	(1 732)	(696)
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	(1 247)	(2 221)
Autres	1 064	596
(Augmentation) diminution des charges à payer	(431)	309
Diminution des stocks	(430)	(9)
Diminution des frais de litiges à payer	375	675
Diminution (augmentation) des passifs environnementaux	203	(30)
Charge de mauvaises créances	(136)	(689)
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais non sur les autorisations (incluant les activités abandonnées)	5 337	618
Rajustements pour les éléments n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net mais en ayant sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et ajouts aux actifs en construction	60 801	65 565
Achats de stocks	2 777	1 204
Charge de remise en état réduisant le passif	1 597	2 299
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	1 154	(1 756)
Diminution de l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	63	59
Total des éléments n'ayant pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net mais en ayant sur les autorisations	66 392	67 371
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	903 298	931 014

b) Rapprochement des autorisations parlementaires fournies et utilisées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Autorisations fournies :		
Crédit 60 – Dépenses de fonctionnement	427 947	438 567
Crédit 65 – Dépenses en capital	53 192	52 597
Crédit 70 – Subventions et contributions	294 888	274 579
Montants législatifs :		
Revenus selon l'article 5(1)(e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	123 255	155 956
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	63 681	67 902
Produits d'aliénation de biens excédentaires de l'État	594	441
Frais d'agences de recouvrement	25	27
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(48 316)	(46 009)
Autorisations périmées :		
Affectations bloquées - Fonctionnement	(4 327)	(8 075)
Affectations bloquées - Capital	(3 198)	(1 388)
Affectations bloquées - Subventions et contributions	(410)	-
Autorisations non dépensées - Subventions et contributions	(3 581)	(3 543)
Autorisations non dépensées - Capital	(328)	-
Autorisations non dépensées - Fonctionnement	(124)	(40)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	903 298	931 014

4. Débiteurs et avances

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs et des avances du CNRC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Débiteurs de l'extérieur	19 177	15 443
Débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	5 143	2 309
Avances aux employés	36	40
	24 356	17 792
Moins : provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(682)	(856)
	23 674	16 936
Contributions remboursables	7 820	10 586
Moins : provision pour irrécouvrabilité	(5 688)	(8 630)
Contributions remboursables nettes	2 132	1 956
Total	25 806	18 892

5. Placements en actions

Les placements en actions comprennent des actions de trois sociétés publiques (trois en 2010) et deux sociétés fermées (treize en 2010). Ces actions ont été obtenues pour des règlements de dettes ou par des opérations non monétaires. Le CNRC envisagera de se dessaisir au moment opportun de placements en actions en tenant compte des intérêts et de la croissance prévue de l'entreprise concernée ainsi que la fluidité du marché.

Au cours de l'exercice, le CNRC a vendu des actions pour 132 679 \$ (3 376 391 \$ en 2010) entraînant un gain de 132 678 \$ (2 968 969 \$ en 2010). Le CNRC a aussi reçu des actions d'une entreprise publique en échange du règlement de la dette de 219 889 \$ (aucune en 2010). Aucune société dans laquelle le CNRC détient des actions n'a été déclarée en faillite ou inactive durant l'exercice (neuf en 2010).

La valeur comptable nette des placements en actions au 31 mars 2011 étaient 471 953 \$ (252 076 \$ en 2010). La juste valeur des placements en actions dans des sociétés publiques étaient 281 123 \$ (171 967 \$ en 2010). La valeur de marché des entreprises privées n'est pas déterminable.

6. Placements de fonds de dotation

Le compte a été créé en application de l'alinéa 5(1)f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de feu H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du revenu annuel net du fonds de dotation sert à financer annuellement le prix H.L. Holmes. Ce prix offre aux étudiants de niveau postdoctoral la possibilité d'étudier dans des écoles supérieures ou des instituts de recherches de réputation mondiale sous la direction de chercheurs de renom.

(en milliers de dollars)	2011	2010
Encaisse et placements affectés, début de l'exercice	4 515	4 419
Revenu net de la dotation	213	213
Prix donnés	(97)	(117)
Encaisse et placements affectés, fin de l'exercice	4 631	4 515

Le portefeuille a eu un rendement effectif moyen de 4,70 % (5,07 % en 2010) et un terme à échéance moyen de 5,18 années au 31 mars 2011 (5,52 années au 31 mars 2010). La juste valeur des placements de dotation au 31 mars 2011 était de 4 775 354 \$ (4 653 482 \$ en 2010).

7. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations corporelles	Coût				Amortissement cumulé				Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Virements, aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Virements, aliénations et radiations	Solde de clôture	2011	2010
Terrains	9 879	-	-	9 879	-	-	-	-	9 879	9 879
Bâtiments et installations	655 870	18 711	9 795	684 376	(386 849)	(21 509)	23	(408 335)	276 041	269 021
Travaux et infrastructure	21 682	110	-	21 792	(14 457)	(654)	-	(15 111)	6 681	7 225
Machinerie, matériel et mobilier de bureau	513 002	14 776	(3 850)	523 928	(335 674)	(34 620)	14 705	(355 589)	168 339	177 328
Matériel informatique	63 628	3 467	(6 015)	61 080	(51 810)	(4 354)	6 786	(49 378)	11 702	11 818
Logiciels	21 767	971	(4 033)	18 705	(13 298)	(2 659)	4 000	(11 957)	6 748	8 469
Véhicules	3 170	49	(184)	3 035	(2 407)	(151)	177	(2 381)	654	763
Aéronefs	11 294	66	-	11 360	(9 866)	(118)	-	(9 984)	1 376	1 428
Améliorations locatives	12 808	49	-	12 857	(3 206)	(567)	-	(3 773)	9 084	9 602
Actifs en construction	32 961	24 084	(22 181)	34 864	-	-	-	-	34 864	32 961
Immobilisations corporelles louées	63 700	-	336	64 036	(13 110)	(2 571)	-	(15 681)	48 355	50 590
Total	1 409 761	62 283	(26 132)	1 445 912	(830 677)	(67 203)	25 691	(872 189)	573 723	579 084

Lorsque des actifs en construction sont mis en service au cours de l'exercice, ils sont transférés de la catégorie d'actifs en construction à la catégorie d'immobilisations appropriée et sont amortis à partir de ce moment si applicable.

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 est de 67 202 810 \$ (67 879 472 \$ en 2010).

Au 31 mars 2011, le CNRC détenait huit baux pour des terrains (huit en 2010) pour un coût annuel nominal d'un dollar avec des universités. Dans ces cas, le CNRC possède le bâtiment sur le terrain loué. La juste valeur des terrains loués pour ces opérations non monétaires n'a pas pu être déterminée au début du contrat de location. Alors, ils sont comptabilisés à une valeur nominale.

Le 21 mars 1996, le CNRC a conclu une opération non monétaire, soit un bail avec l'Université de Western Ontario pour la relocalisation de l'Institut des technologies de fabrication intégrée (ITFI), par lequel la propriété louée a été fournie au CNRC pendant vingt-cinq années à un coût nominal d'un dollar. Depuis le début du contrat de location, ITFI a été restructuré sous l'Institut des matériaux industriels (IMI) et l'Institut de recherche en construction (IRC). Le CNRC n'a aucun autre engagement envers l'université de Western Ontario autre que la relocalisation de l'institut. La propriété a été comptabilisée comme immobilisation corporelle louée à sa juste valeur de 10 000 000 \$. L'amortissement annuel de 400 000 \$ pour l'immobilisation corporelle louée est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié à la propriété louée.

Le 23 mai 2006, le CNRC a pris possession d'une nouvelle installation et a conclu une opération non monétaire avec l'Université de l'Alberta. Le CNRC a conclu un bail avec l'université concernant la localisation de l'Institut national de nanotechnologie du CNRC (INN), par lequel la propriété louée est fournie au CNRC à un coût nominal d'un dollar par année. Le bail offre un terme d'un an avec des options de renouvellement sur dix occasions séquentielles, chacun des neuf premiers renouvellements étant d'une période de cinq ans, et le dixième étant d'une période de quatre ans. Le bâtiment a été comptabilisé comme immobilisation corporelle louée à sa juste valeur de 44 400 000 \$. L'amortissement annuel de 1 776 000 \$ pour l'immobilisation corporelle louée est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié au bâtiment loué.

Le 1^{er} septembre 2006, le CNRC a pris possession d'une nouvelle installation et a conclu une opération non monétaire avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Le CNRC a conclu un bail avec l'université pour la localisation de l'Institut des sciences nutritionnelles et de la santé du CNRC (ISNS), par lequel la propriété louée est fournie au CNRC à un coût nominal d'un dollar par année. Le bail offre un terme de dix-neuf mois avec des options de renouvellement pour sept périodes additionnelles de cinq ans, et une période additionnelle de trois ans et cinq mois (jusqu'au 31 août 2046). Le bâtiment a été comptabilisé comme immobilisation corporelle louée à sa juste valeur de 9 300 000 \$. L'amortissement annuel de 372 000 \$ pour l'immobilisation corporelle louée est compensé au complet par l'amortissement de l'apport reporté lié au bâtiment loué.

8. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne le détail des crédoiteurs et des charges à payer du CNRC:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Fournisseurs et contributions à payer	108 612	104 421
Sommes à payer aux autres ministères et organismes du gouvernement	21 271	25 641
Salaires et avantages sociaux à payer	8 248	11 495
Retenues de garantie	1 036	814
Passifs des sites contaminés	80	1 880
Taxes de vente à payer	84	81
Total	139 331	144 332

9. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des montants reçus de parties externes pour lesquels le CNRC a une obligation future de fournir des biens, des services ou l'utilisation des actifs. Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel les biens sont livrés ou les services sont rendus. Un sommaire des opérations de ce compte sont comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Revenus reportés – apports liés aux immobilisations corporelles louées		
Solde, début de l'exercice	50 590	53 138
Apports comptabilisés comme revenus	<u>(2 548)</u>	<u>(2 548)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>48 042</u>	<u>50 590</u>
Revenus reportés – comptes à fins déterminées		
Solde, début de l'exercice	20 618	17 060
Fonds reçus	21 713	22 271
Revenus constatés	<u>(32 569)</u>	<u>(18 713)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>9 762</u>	<u>20 618</u>
Revenus reportés – autres		
Solde, début de l'exercice	8 299	6 972
Fonds reçus	4 838	8 868
Revenus constatés	<u>(7 210)</u>	<u>(7 541)</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>5 927</u>	<u>8 299</u>
Total	<u>63 731</u>	<u>79 507</u>

10. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

Le CNRC a conclu un contrat de location-acquisition d'équipement d'examen mécanique d'une valeur de 336 000 \$ dont l'amortissement cumulé s'élève à 22 400 \$ au 31 mars 2011 (336 000 \$ et 0 \$ respectivement au 31 mars 2010). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
2011	-	80
2012	80	80
2013	80	80
2014	<u>80</u>	<u>80</u>
Total des paiements minimums futurs exigibles en vertu du contrat de location-acquisition	240	320
Moins: Intérêts théoriques (6,11 %)	<u>(27)</u>	<u>(43)</u>
Solde de l'obligation au titre des immobilisations corporelles louées	<u>213</u>	<u>277</u>

11. Avantages sociaux futurs

Les employés du CNRC ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou à la retraite, tels que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Prestations de retraite

Les employés du CNRC participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent jusqu'à un maximum de 35 ans à un taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le CNRC versent des cotisations couvrant le coût du régime. Les charges s'élèvent à 44 702 888 \$ au 31 mars 2011 (49 024 953 \$ en 2010), soit environ 1,9 fois (1,9 fois en 2010) les cotisations des employés.

La responsabilité du CNRC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, à titre de répondant du Régime.

b) Indemnités de départ

Le CNRC verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	69 004	75 075
Augmentation (diminution) de la charge courue pour l'exercice	9 845	(965)
Prestations versées pendant l'exercice	(7 750)	(5 106)
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	71 099	69 004

12. Passif éventuels

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. Il existe trois catégories de passif éventuel :

a) Sites contaminés

Durant l'année 2010-11, le CNRC a procédé aux travaux de remise des sites contaminés spécifiques. Des éléments de passif sont comptabilisés afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le CNRC est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Pour 2011, le CNRC a identifié quatre sites (deux sites en 2010) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 79 829 \$ (1 880 195 \$ en 2010) a été constaté dans les charges à payer. L'estimation a été préparée en utilisant les taux du marché courant et est basée sur les résultats des tests préliminaires effectués par le CNRC sur les sites présumés. Le CNRC a identifié un site additionnel avec des contaminants dépassant une norme environnementale et pour lequel le CNRC pourrait être responsable d'engager des frais de remise. Le site est toujours à l'étude et le CNRC ne peut présentement déterminer le montant du passif pour la remise en état, si applicable. Les efforts continus déployés par le CNRC pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels pour des sites nouvellement relevés ou pour des modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le CNRC durant l'exercice au cours duquel il est probable qu'ils se matérialiseront et qu'il sera possible d'en établir une estimation raisonnable.

b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du CNRC dans le cours normal de ses activités. Des poursuites pour six réclamations étaient toujours en instance au 31 mars 2011 (onze en 2010). Le CNRC n'a aucune réclamation qui était reliée à des frais susceptibles de devenir un passif (une en 2010) pour lesquelles aucune charge à payer (375 000 \$ en 2010) n'a été comptabilisée selon l'évaluation juridique du CNRC de ce passif éventuel. Le CNRC a une réclamation dont l'issue était indéterminable (deux en 2010). Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers.

c) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au 31 mars 2011, le CNRC a constaté une obligation de mise hors service des immobilisations de 253 000 \$ (221 000 \$ en 2010) dans les états financiers en raison de ses obligations légales de mettre hors service des systèmes d'entreposage de produits pétroliers et de produits pétroliers dérivés. Les flux de trésorerie futurs prévus sans actualisation qui sont requis pour établir l'obligation de la mise hors service des immobilisations sont estimés à 452 000 \$ (463 000 \$ en 2010). Le passif lié aux flux de trésorerie futurs prévus, tel que reflété dans les états financiers, a été actualisé au moyen d'un taux moyen pondéré de 3,77% (4,74% en 2010) qui est basée sur les Obligations de référence du gouvernement du Canada. Cette obligation sera réglée au courant de la vie utile des immobilisations corporelles d'exploitation. Le tableau suivant présente un sommaire des changements dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations:

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, début de l'exercice	221	216
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	32	5
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, fin de l'exercice	253	221

Les autres obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, tel que le coût associé au nettoyage et à la disposition de l'amiante et les autres substances désignées présentes dans les bâtiments et installations du CNRC n'ont pas été enregistrées dans les états financiers étant donné qu'elles sont assujetties à plusieurs incertitudes. Le CNRC encourt généralement les coûts de nettoyage et de disposition de substances réglementées lors des rénovations majeures. Par conséquent, ceux-ci ne peuvent être raisonnablement estimés et c'est pour cette raison que les justes valeurs ne peuvent être raisonnablement estimées. Des changements dans ces hypothèses et dans les incertitudes pourraient influencer les immobilisations corporelles et les dettes du CNRC de façon significative en plus d'entraîner des charges d'amortissement et de désactualisation associées aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du CNRC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations importants en vertu desquels le CNRC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en œuvre ses programmes de paiements de transfert ou pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2012	2013	2014	2015	2016 et au-delà	Total
Paievements de transfert	104 845	55 140	49 561	49 941	1 572	261 059
Contrats d'exploitation	18 789	3 291	1 551	307	-	23 938
Total	123 634	58 431	51 112	50 248	1 572	284 997

14. Indicateur de la dette nette

La présentation de l'indicateur de la dette et d'un état de la variation de la dette nette est requise par les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La dette nette est la différence entre les passifs d'un gouvernement et ses actifs financiers, et vise à fournir une mesure des revenus futurs requis pour payer les transactions et événements passés. Un état de la variation de la dette nette viendrait présenter les changements qui se sont produits sur les éléments tels que les immobilisations corporelles, les charges payées d'avance et les stocks durant la période. Le CNRC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires et des autres revenus générés par les opérations et ils effectuent leurs opérations à même le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Tous les montants reçus par le CNRC sont versés au Trésor et tous les montants déboursés par le CNRC sont payés à même le Trésor. À l'exception des placements de fonds de dotation ainsi que les débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral, les actifs financiers du CNRC ainsi que les autorisations parlementaires futures et les autres revenus générés par les opérations du CNRC peuvent être utilisés pour acquitter les passifs existants.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	139 331	144 332
Indemnités de vacances et congés compensatoires	38 531	43 032
Revenus reportés	63 731	79 507
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	213	277
Avantages sociaux futurs	71 099	69 004
	<u>312 905</u>	<u>336 152</u>
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	197 300	197 426
Débiteurs et avances	25 806	18 892
Stocks destinés à la revente	2 192	3 001
Placements en actions	472	252
Placements de fonds de dotation	4 631	4 515
	<u>230 401</u>	<u>224 086</u>
Indicateur de la dette nette	<u>82 504</u>	<u>112 066</u>

15. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CNRC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le CNRC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes

Au cours de l'exercice, le CNRC a reçu gratuitement des services d'autres ministères et organismes du gouvernement. Ces services fournis gratuitement ont été constatés comme suit à l'état des résultats du CNRC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires fournies par le Conseil du Trésor	31 830	33 022
Services de vérification des états financiers du CNRC fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	614	501
Services juridiques fournis par Justice Canada	486	454
Indemnités d'accidents du travail fournies par Ressources humaines et Développement des compétences Canada	287	302
Services de paye fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (Note 18)	-	192
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	152	152
Total	33 369	34 623

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne sont pas inclus dans l'état des résultats, à compter de 2011 (montant indéterminable en 2011, 192 000 \$ en 2010).

b) Autres transactions entre apparentés :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2011	2010
Débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	5,143	2,309
Sommes à payer aux autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	21,271	25,641
Charges - autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	80,156	87,691
Revenus - autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	57	69

16. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme (AAP) du CNRC. Le CNRC alloue les transactions par AAP conformément aux principes de gérance en fonction de l'institut, la direction ou du programme (IDP) qui est responsable de la gestion de la ressource.

La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Technologies de fabrication	TIC et technologies émergentes	Aide à la recherche industrielle	Technologies de la santé, sciences de la vie	Énergie et technologies environnementales	Infrastructure nationale en science et en technologie	Information scientifique technique et médicale	Services internes	2011 Total	2010 Total
Charges de fonctionnement										
Salaires et avantages sociaux des employés	112 620	52 561	49 305	92 862	34 922	33 451	13 204	68 003	456 928	460 831
Subventions et contributions	-	-	230 758	-	-	55 752	1 656	431	288 597	281 230
Services publics, fournitures et approvisionnements	20 918	12 449	1 549	17 774	4 656	2 289	9 166	11 331	80 132	83 632
Amortissement	21 096	13 128	137	16 019	7 393	4 435	1 119	3 763	67 090	67 340
Services professionnels et spéciaux	9 629	8 424	1 532	6 057	3 622	3 415	1 076	10 952	44 707	52 348
Transport et communication	4 976	2 324	3 199	2 612	1 335	1 923	372	2 752	19 493	23 873
Réparations et entretien	4 859	1 782	207	3 279	1 264	717	295	4 924	17 327	18 483
Paiements en remplacement d'impôts fonciers	1 188	554	-	427	77	-	-	11 753	13 999	14 475
Locations	1 031	661	1 923	197	83	426	51	221	4 593	4 803
Prix	207	528	5	1 732	78	38	3	82	2 673	3 104
Information	412	94	69	84	46	55	44	1 416	2 220	2 453
Coût des biens vendus	462	-	-	171	-	1 014	-	55	1 702	608
Perte nette (gain net) sur aliénation d'immobilisations corporelles	106	52	21	108	155	(6)	27	175	638	2 221
Mauvaises créances	-	-	278	-	-	-	-	136	414	6 032
Autres	27	42	-	14	-	-	-	35	118	6
Total - charges de fonctionnement	177 531	92 599	288 983	141 336	53 631	103 509	27 013	116 029	1 000 631	1 021 439
Revenus										
Ventes de biens et services										
Services de nature non-règlementaire et autres droits et frais	27 497	4 109	-	7 475	4 200	7 038	455	3 494	54 268	48 250
Droits et privilèges	800	1 809	-	6 389	474	177	-	-	9 649	8 922
Vente de biens et de produits d'information	3 476	-	-	622	-	528	-	4	4 630	3 507
Location et utilisation de biens	558	982	-	2 375	262	7	-	445	4 629	4 449
	32 331	6 900	-	16 861	4 936	7 750	455	3 943	73 176	65 128
Ententes financières avec d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	32 224	4 059	1 206	3 735	10 118	1 434	3 480	522	56 778	68 666
Revenus de projets conjoints et d'accords de partage de coûts	11 459	5 405	-	11 785	2 667	1 229	24	-	32 569	18 714
Autres	-	4 061	-	-	-	-	-	520	4 581	457
Avantages incitatifs relatif à des baux	-	-	-	-	-	-	-	2 548	2 548	2 548
Gain sur disposition de placements en actions	-	-	-	-	-	-	-	133	133	2 969
Total - revenus	76 014	20 425	1 206	32 381	17 721	10 413	3 959	7 666	169 785	158 482
Coût net des activités poursuivies	101 517	72 174	287 777	108 955	35 910	93 096	23 054	108 363	830 846	862 957

17. Instruments financiers

Les instruments financiers du CNRC se composent de débiteurs et avances, de placements ainsi que de créiteurs et charges à payer. Sauf mention contraire, la direction est d'avis que le CNRC n'est pas exposé à des risques importants en matière d'intérêts, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers. Sauf indication contraire dans les présents états financiers, la direction est d'avis que les valeurs comptables des instruments financiers correspondent approximativement à leur juste valeur en raison de leur échéance imminente.

18. Changement de convention comptable

Le CNRC a adopté un changement de convention comptable au cours de l'exercice 2011 afin de se conformer à la nouvelle norme comptable du Conseil du Trésor (1.2) sur la préparation des états financiers ministériels. Cette nouvelle norme stipule que les services de la paie fournis gratuitement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ne doivent pas être enregistrés comme dépenses de fonctionnement. Cette modification est appliquée de façon prospective débutant pour l'exercice 2011.

19. Activités abandonnées

Le 1er janvier 2010, le CNRC a reçu l'approbation de privatiser le programme de Presses scientifiques de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST-CNRC). Un nouvel organisme sans but lucratif géré par d'anciens employés de l'ICIST-CNRC a été formé à compter du 1er septembre 2010. La considération monétaire de cette privatisation fut 1 \$. Dans le cadre de la privatisation, le CNRC a conclu un accord pour faire des contributions en espèces jusqu'à 2 000 000 \$ afin d'appuyer la création de l'organisme sans but lucratif, pour les charges encourues jusqu'au 1er septembre 2010. Les contributions totales pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 furent de 1 609 935 \$. Ce montant est inclus dans les subventions et contributions des activités poursuivies.

Dans le cadre de la privatisation au 1er septembre 2010, un montant de 1 093 759 \$ de stocks a été éliminé car il ne sera plus utilisé. Les actifs suivants ont été transférés à leur juste valeur:

Immobilisations	Juste valeur
Inventaire	457 497
Logiciels	606 852
Matériel informatique	2 460

De plus, un contrat non concurrentiel a été conclu entre le CNRC et l'entité à but non lucratif au montant de 4 000 000 \$, lequel est inclus dans les revenus ci-dessous, pour une période de sept mois, soit du 1er septembre 2010 au 31 mars 2011. Cette transaction de nature non-monétaire reflète une diminution des revenus reportés déjà reçus se rapportant à l'exercice se terminant le 31 mars 2011.

Le transfert et la cession d'immobilisations, ainsi que les revenus reçus dans le cadre du contrat non concurrentiel sont inclus dans l'information sectorielle résumée ci-dessous.

L'information sectorielle suivante a été retirée de l'état des résultats et de la note 16 - Information sectorielle, dans le cadre des activités abandonnées. Le montant net se retrouve à l'état des résultats en tant que coût net des activités abandonnées:

	2011	2010
Charges	7 897 000	11 213 000
Revenus	7 174 000	11 145 000
Net	723 000	68 000

En plus des informations ci-dessus, le CNRC a conclu une entente sous forme de bail non concurrentiel de cinq ans avec l'organisme sans but lucratif pour l'utilisation des locaux du CNRC jusqu'à 1 810 mètres carrés d'espace et les deux premières années sont sans frais. La troisième année du bail est inférieure à la juste valeur du marché et les quatrième et cinquième années sont prévues à la juste valeur du marché. Le

CNRC loue le nom «CNRC - Presses scientifiques» à l'organisme sans but lucratif.

20. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

**Annexe à la Déclaration de responsabilité
de la direction englobant le contrôle
interne en matière de rapports financiers**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Sommaire de l'évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers et du plan d'action du Conseil national de recherches Canada (CNRC) pour l'exercice 2010-2011

Note au lecteur

Depuis l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2009, de la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor, les ministères sont tenus de démontrer qu'ils se sont dotés d'un système de contrôle interne efficace en matière de rapports financiers (CIRF).

Dans le cadre de cette politique, les ministères doivent évaluer annuellement leur système de CIRF, établir des plans d'action afin d'apporter les ajustements qui s'imposent et joindre à leur Déclaration de responsabilité de la direction un sommaire des résultats de l'évaluation et du plan d'action.

L'efficacité des systèmes de CIRF vise à obtenir des états financiers fiables et à assurer ce qui suit :

- les opérations sont dûment autorisées;
- les dossiers financiers sont tenus adéquatement;
- les actifs sont protégés contre les risques comme le gaspillage, les abus, les pertes, la fraude et la mauvaise gestion; et
- les lois, les règlements et les politiques applicables sont respectés.

Il importe de noter que le système de CIRF n'est pas conçu pour éliminer tous les risques, mais plutôt pour les atténuer à un niveau raisonnable, au moyen de contrôles reliés et proportionnels aux risques qu'ils visent à atténuer.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable, selon un processus continu visant à cerner les risques clés, à déterminer l'efficacité des contrôles clés connexes et à ajuster ces contrôles, s'il y a lieu, de même qu'à surveiller le système, à des fins d'amélioration continue. Par conséquent, la portée, la fréquence et l'état d'avancement des évaluations de l'efficacité du système de CIRF des ministères peuvent varier d'une organisation à une autre, compte tenu des risques et des situations qui leur sont propres.

1. Introduction

Le présent document est joint à la *Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers* du CNRC pour l'exercice terminé le 31 mars 2011. Conformément à la nouvelle Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2009, *pour la première fois*, le présent document fournit des renseignements généraux au sujet des mesures prises par le CNRC pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF). Plus particulièrement, il fournit des données récapitulatives sur les évaluations effectuées par le CNRC au 31 mars 2011, y compris les progrès, les résultats et les plans d'action connexes, ainsi que les principales données financières permettant de mieux comprendre l'environnement de contrôle unique du CNRC.

1.1 Pouvoirs, mandat et activités de programme

Il est possible d'obtenir des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme du CNRC dans le Rapport ministériel sur le rendement et le Rapport sur les plans et les priorités.

1.2 Principales données financières

Les principales données financières se retrouvent dans les états financiers vérifiés, les notes accompagnant les états financiers et les commentaires et analyse des états financiers du CNRC pour l'exercice 2010-2011. De plus, des renseignements additionnels figurent dans les Comptes publics du Canada.

Le CNRC a une forte présence régionale. L'administration centrale de même que chaque institut, direction et programme à l'échelle du Canada possèdent une fonction financière et comptable centralisée qui engage, traite et/ou inscrit une partie importante des opérations financières.

Le principal système financier du CNRC est SIGMA, un logiciel SAP.

1.3 Ententes de service pertinentes aux états financiers

Le CNRC confie à d'autres organismes le traitement de certaines transactions comptabilisées dans ses états financiers, notamment :

- Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) gère centralement le paiement des salaires ainsi que l'acquisition des biens et services selon la délégation du pouvoir du CNRC, et fournit des services d'émission de chèques ainsi que certaines installations pour le compte du CNRC;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) fournit au CNRC l'information nécessaire pour calculer les charges à payer et les provisions, notamment la charge accumulée liée aux indemnités de départ et le régime d'avantages sociaux des employés (RASE), et assume la cotisation patronale des primes d'assurance maladie et d'assurance soins dentaires;
- Le ministère de la Justice fournit des services juridiques au CNRC;

- Le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) fournit des services de vérification au CNRC; et
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) assume la cotisation patronale de l'Indemnisation des accidentés du travail.

1.4 Changements importants au cours de l'exercice 2010-2011

Au cours de l'exercice 2010-2011, le CNRC a connu des changements majeurs pertinents aux états financiers :

- Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada annoncé par le ministre des Finances, le CNRC a obtenu un financement supplémentaire. Ce financement lui a permis d'investir dans ses installations, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et en financement sous forme de contribution dans le but de soutenir divers projets de recherche et de développement. Grâce à cette initiative, le CNRC a connu une hausse temporaire importante de ses activités en 2009-2010 et en 2010-2011. De plus amples renseignements figurent dans le Rapport ministériel sur le rendement;
- Un nouveau président a été nommé en avril 2010 et un nouveau chef de la direction financière a été nommé, à titre intérimaire, durant le quatrième trimestre avec une nomination pour une période indéterminée annoncée au cours de l'exercice 2011-2012;
- L'introduction de mises à jour mensuelles des prévisions en remplacement des examens budgétaires trimestriels, afin de fournir des données financières plus récentes;
- L'implantation d'un processus de planification des investissements afin d'y intégrer les priorités et l'allocation des ressources du CNRC; et
- Sous la direction du nouveau président du CNRC, un nouveau plan stratégique fut développé et sera implanté au début de l'année 2011-2012.

2. L'environnement de contrôle du CNRC par rapport au CIRF

Le CNRC reconnaît à quel point il est important que la haute direction veille à ce que les employés de tous les niveaux comprennent leur rôle dans l'établissement de systèmes efficaces de CIRF et possèdent les bons outils pour y parvenir de façon efficace et, aussi à assurer une gestion efficace des risques au moyen d'un environnement de contrôle adaptable et axé sur le risque qui favorise l'amélioration et l'innovation de façon continue.

2.1 Postes, rôles et responsabilités clés

Les postes et comités suivants sont chargés d'assurer et d'examiner l'efficacité du système de CIRF du CNRC.

Président – En tant qu'agent comptable, le président du CNRC assume la responsabilité générale et le leadership quant aux mesures visant le maintien de l'efficacité du système de contrôle interne. Dans ce contexte, il est conseillé par le Comité de vérification de l'organisation et le Comité de la haute direction.

Chef de la direction financière – Le chef de la direction financière du CNRC relève directement du président et assure un leadership quant à la coordination, la cohérence et l'orientation de la conception et du maintien d'un système efficace et intégré de CIRF, y compris son évaluation annuelle.

Vice-présidents – Les cadres supérieurs du CNRC chargés de la prestation des programmes doivent veiller au maintien et à l'examen de l'efficacité des différents aspects du système de CIRF qui s'inscrivent dans leur mandat.

Dirigeant principal de la vérification (CAE) – Le dirigeant principal de la vérification du CNRC relève directement du président et fournit une assurance au moyen de vérifications internes périodiques, lesquelles sont essentielles au maintien d'un système efficace de CIRF.

Comité ministériel de vérification – Le Comité ministériel de vérification est un comité consultatif qui fournit au président un point de vue objectif des cadres de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance du CNRC. Il est composé de trois membres externes, qui examinent le profil de risque du CNRC, ses états financiers vérifiés et sont système de contrôle interne, y compris les rapports de vérification internes et externes et les plans d'évaluation et d'action liés au système de CIRF.

Comité de la haute direction (CHD) – En tant que groupe décisionnel central du CNRC, le CHD examine, approuve et surveille le profil de risque et le système de contrôle interne du CNRC, y compris les plans d'évaluation et d'action liés au système de CIRF. Le CHD est composé des cadres supérieurs du CNRC et est dirigé par le président.

Conseil – Le rôle du Conseil est de conseiller la haute direction au sujet des activités et du rendement de l'organisation. Le Conseil est dirigé par le président.

Comité des finances du Conseil – Le rôle du Comité des finances du Conseil est de fournir des conseils et des recommandations au Conseil à l'égard des résultats des examens budgétaires et des affectations budgétaires initiales de l'exercice en cours; de la situation financière faisant suite aux plans pluriannuels du CNRC; du plan d'investissement du CNRC; et de d'autres questions susceptibles d'avoir une grande incidence sur la viabilité financière du CNRC.

Comité de surveillance financière – La principale fonction du Comité est d'examiner les évaluations des risques liés aux processus de vérification des comptes et de fournir des conseils à ce sujet, et d'examiner les résultats des activités d'assurance de la qualité, y compris les vérifications des contrôles internes.

Comité d'examen des contrats – Ce Comité est chargé d'examiner et/ou de mettre en question les contrats proposés, afin de veiller à ce que les politiques sur les contrats soient respectées, que la prudence et la probité soient exercées, et que le processus de passation des contrats soit ouvert, équitable et concurrentiel.

2.2 Mesures clés adoptées par le CNRC

Le CNRC s'est doté d'un cadre de contrôle interne exhaustif en matière de gestion financière. Ce cadre s'aligne sur le processus de gestion des dépenses du gouvernement fédéral.

Le financement du CNRC est contrôlé au moyen d'un processus centralisé de contrôle des budgets et des engagements au sein de son système financier intégré. Les marchés et les accords de contribution font l'objet d'un processus d'approbation rigoureux. Les pratiques du CNRC mettent l'accent sur la répartition des tâches et les processus opérationnels systématisés communs à l'échelle de tous les instituts, directions et programmes.

Les dépenses du CNRC sont approuvées à l'étape d'engagement des dépenses, à l'étape de certification de la performance et à l'étape d'approbation des paiements. Les paiements font l'objet d'un processus de contrôle de la qualité qui adapte les processus de vérification aux risques. Les contrôles des paiements sont vérifiés fréquemment en vue d'assurer une efficacité continue et cohérente.

Les résultats financiers font l'objet d'une surveillance continue par l'entremise d'un processus mensuel de communication de l'information financière à l'échelle de l'organisation, validés à chaque niveau de direction et approuvés par la haute direction.

L'environnement de contrôle du CNRC comporte également une série de mesures visant à aider son personnel à gérer les risques efficacement en les sensibilisant, en leur donnant les connaissances et les outils appropriés et en perfectionnant leurs compétences. Les mesures les plus pertinentes sont les suivantes :

- Une structure de gouvernance et une orientation stratégique établies par l'entremise du Comité de la haute direction et soutenues par un Conseil consultatif et le Comité de vérification de l'organisation;
- Un Bureau des conflits d'intérêts relevant du président, qui fournit des conseils et des directives aux employés et aux gestionnaires, tel qu'indiqué dans la Politique régissant les conflits d'intérêts du CNRC, le Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique du SCT, l'Énoncé des valeurs éthiques et les valeurs du CNRC;
- Une Direction de la planification stratégique, qui coordonne et soutient la planification à l'échelle de l'organisation, notamment la planification intégrée des activités, la gestion du risque, l'analyse de l'environnement, et la préparation du profil de risque de l'organisation approuvé par le Comité de la haute direction;
- Une division au sein de la Direction des finances et du portefeuille du chef de la direction financière spécialisée dans le contrôle interne en matière de rapports financiers;
- L'établissement de rapports réguliers sur le rendement financier et d'ententes de rendement annuelles précisant clairement les responsabilités en matière de gestion financière;
- Programme de formation et communications dans les secteurs fondamentaux de la gestion financière;
- La mise à jour régulière des instruments de délégation des pouvoirs financiers;
- Des politiques et des procédures concernant les mesures disciplinaires à prendre en cas d'infraction à la délégation des pouvoirs;

- Des systèmes financiers sûrs assurant la protection et l'intégrité du traitement des données financières, y compris un accès au système restreint au soutien administratif fondé sur l'autorisation et sur des rôles prédéfinis. Ainsi, l'accès aux exigences d'emploi particulières est limité et les exigences liées à la répartition des tâches incompatibles sont respectées;
- La documentation des principaux processus opérationnels, des risques clés connexes et des points de contrôle, à l'appui de la gestion et de la surveillance de son système de CIRF;
- Au cours de l'exercice 2005-2006, un processus de certification progressif a été instauré. Ce processus exige que les gestionnaires et cadres responsables attestent la fiabilité des données financières qui relèvent de leur sphère de responsabilité;
- Un éventail complet de politiques sur les ressources humaines, les ressources financières et la passation des marchés personnalisées à l'environnement de contrôle du CNRC, communiquées à tous les niveaux et soutenues par des séances de formation officielles;
- Un plan de vérification interne pluriannuel fondé sur le risque;
- Un cadre de gestion du risque associé aux bénéficiaires des paiements de transfert qui est appuyé par un processus opérationnel documenté fondé sur une diligence raisonnable et les pouvoirs, une formation obligatoire, et un examen de l'assurance de la qualité de façon continue; et
- Directives relatives au programme de sécurité globale, notamment la sécurité des renseignements et du personnel.

3. Évaluation du système de CIRF du CNRC

3.1 Base de référence pour l'évaluation

Depuis l'exercice 2005-2006, les états financiers du CNRC font l'objet de vérifications par le BVG. Un système efficace de CIRF répond aux exigences des vérifications axées sur le contrôle ou à celles de la Politique sur le contrôle interne, et a pour objectif de fournir une assurance raisonnable que :

- les opérations sont dûment autorisées;
- les dossiers financiers sont adéquatement tenus;
- les actifs sont protégés; et
- les politiques, les lois et les règlements applicables sont respectés.

Au fil du temps, cela comprend l'évaluation de l'**efficacité de la conception** et l'**efficacité du fonctionnement** du système de CIRF, qui mène à l'adoption d'un **programme de surveillance continue** et à une amélioration continue du système de CIRF du CNRC.

L'**efficacité de la conception** désigne ce qui suit :

- Documentation et évaluation des contrôles au niveau de l'entité;
- Documentation et évaluation des contrôles relatifs aux technologies de l'information (TI);
- Documentation des processus clés et des applications connexes pour les comptes principaux;
- Détermination, documentation et évaluation des risques et des points de contrôle clés tout au long de ces processus;
- Révision structurée des processus, des applications et des contrôles pour s'assurer qu'ils sont en place et qu'ils sont exécutés comme indiqué dans la documentation;
- Harmonisation des contrôles en fonction des risques qu'ils sont censés atténuer; et
- Mesures correctives visant à apporter les rectifications nécessaires, y compris la réévaluation de l'efficacité de la conception.

L'**efficacité du fonctionnement** désigne ce qui suit :

- Élaboration d'un plan d'évaluation fondé sur les risques afin de déterminer les contrôles clés à évaluer au cours d'une période définie, y compris le choix des emplacements, la période d'évaluation, ainsi que la méthode et la fréquence des tests;
- Documentation des résultats des tests; et
- Mesures correctives visant à apporter les rectifications nécessaires, y compris la réévaluation de l'efficacité de fonctionnement.

Un **programme de surveillance continue** désigne ce qui suit :

- Tous les rôles essentiels en lien avec la surveillance continue de l'efficacité du CIRF sont définis;
- Une approche intégrée systématique en matière de surveillance est en place, y compris des évaluations périodiques fondées sur les risques;
- Engagement à l'égard des plans d'évaluation, des résultats et des progrès en collaboration avec le Comité de vérification de l'organisation et d'autres comités pertinents;
- Mesures correctives et réévaluations connexes exécutées en temps opportun; et
- Communications et formations appropriées à l'intention du personnel.

3.2 Méthode d'évaluation au CNRC

En se préparant en vue d'un examen de son système de CIRF, le CNRC a pris les mesures nécessaires à l'évaluation de son système de CIRF. Le CNRC a suivi les pratiques exemplaires dans le domaine des cadres de contrôle interne à l'égard des rapports financiers et a documenté formellement son cadre de contrôle de la gestion financière.

De plus, le CNRC a cerné les processus clés suivants pour fin d'évaluation, tout en considérant ses principaux comptes des états financiers, l'importance relative, le risque et d'autres facteurs propres à l'organisation, y compris toute nouvelle information issue des vérifications ou évaluations récentes:

1. Contrôles au niveau de l'entité;
2. Contrôles généraux relatifs aux TI; et
3. Contrôles au niveau des processus opérationnels :
 - Approvisionnement, comptes créditeurs et paiements;

- Paiements de transfert;
- Immobilisations;
- Stocks;
- Administration de la paie;
- Gestion des recettes;
- Clôture et l'établissement de rapports financiers; et
- Gestion des ressources financières.

Pour ces trois niveaux de contrôle, le CNRC a adopté les mesures suivantes :

3.2.1 Contrôles au niveau de l'entité :

En outre, le CNRC a documenté et évalué ses contrôles au niveau de l'entité au moyen du questionnaire du Committee of Sponsoring Organizations (COSO). Le CNRC a ensuite cerné et évalué les contrôles clés permettant de minimiser les risques de ne pas atteindre les objectifs du système de contrôle interne.

Le CNRC a également effectué une évaluation du risque de fraude, en vue de déterminer dans quelle mesure l'organisation est exposée à la fraude et de relever les secteurs possibles de vulnérabilité ou de contrôles absents ou insuffisants. L'évaluation du risque de fraude vise à servir d'outil de gestion, pour aider les gestionnaires à être conscients du risque de fraude, à le considérer et à l'atténuer.

3.2.2 Contrôles généraux relatifs aux TI :

Le CNRC a aussi documenté et évalué l'efficacité du fonctionnement des contrôles généraux relatifs aux TI, ce qui comprenait un examen des accès aux programmes et aux données, les changements aux programmes, les opérations informatiques et l'élaboration de programmes pour les systèmes financiers pertinents. Cette évaluation était fondée sur les normes du Control Objectives for Business related Information Technology (COBIT).

3.2.3 Contrôles au niveau des processus opérationnels :

Pour chaque processus et sous-processus opérationnel clé, le CNRC a réalisé les mesures d'**évaluation de l'efficacité de la conception** suivantes :

- Collecte d'information concernant les processus et les lieux, les risques et les contrôles liés au CIRF, y compris les politiques et les procédures adéquates;
- Classement des processus et sous processus par ordre de priorité en fonction d'une évaluation des risques, afin de cibler la documentation sur des secteurs où les risques sont plus élevés;
- Rédaction de documents au sujet des processus opérationnels au moyen de diagrammes standards des processus (texte explicatif et graphique);

- Validation de tous les diagrammes des processus auprès des responsables des processus opérationnels, et vérification visant à déterminer si les processus documentés correspondent aux pratiques actuelles;
- Détermination des assertions relatives aux états financiers (objectifs), des risques et des contrôles clés ainsi que du risque résiduel évalué;
- Harmonisation appropriée de chaque contrôle clé avec les risques qu'il vise à atténuer;
- Détermination, description et priorisation des lacunes touchant les contrôles clés; et
- Établissement d'un plan d'action détaillé visant à aborder les mesures correctives nécessaires pour combler les lacunes touchant les contrôles clés (p. ex. : recommandations, classement des réalisations attendues par ordre de priorité, attribution des responsabilités relatives aux mesures correctives).

En outre, le CNRC a établi des plans de test fondés sur le risque, afin d'évaluer l'efficacité du fonctionnement des contrôles clés, et a réalisé les mesures d'**évaluation de l'efficacité du fonctionnement** suivantes :

- Élaboration d'une stratégie de test fondée sur le risque, qui permet de déterminer les contrôles clés qui doivent être testés au cours d'une période précise, y compris la sélection des lieux, la période ainsi que la méthode et la fréquence des tests;
- Test des contrôles clés des opérations sélectionnées, afin de déterminer si ils se sont déroulés tel que prévu;
- Résumé des résultats et identification de toute lacune ou faiblesse; et
- Rapport des résultats et des mesures correctives recommandées pour combler les lacunes ou les faiblesses.

3.3 Programme de surveillance continue au CNRC

Le CNRC a élaboré des plans de surveillance continue et réalisé un examen des transactions réalisées par carte d'achat, des opérations de paiement à risque faible/moyen et des dossiers liés aux accords de contribution, et ce, sur une base continue.

Durant l'exercice 2010-2011, le CNRC a également commencé à surveiller les dossiers liés aux recettes, dans le but de recueillir des preuves de l'efficacité de certains éléments du cadre de contrôle interne de la gestion des recettes et d'assurer la conformité aux politiques et aux procédures.

De plus, depuis janvier 2010, le CNRC collabore régulièrement avec le Comité de vérification de l'organisation et le Comité des finances du Conseil en ce qui concerne les plans d'évaluation, les résultats et les progrès connexes.

4. Résultats des évaluations du CNRC

À la clôture de l'exercice 2010-2011, le CNRC avait fini de tester l'efficacité de la conception ainsi que l'efficacité du fonctionnement, selon une approche fondée sur le risque. Il procède actuellement à la mise en œuvre des mesures correctives pertinentes. Ce qui suit est un résumé des principaux résultats des évaluations obtenus lors des tests de l'efficacité de la conception et du fonctionnement effectués jusqu'à maintenant.

4.1 Contrôles au niveau de l'entité

L'évaluation des contrôles au niveau de l'entité du CNRC a permis de constater que les contrôles clés fonctionnent efficacement. Cependant, il serait possible d'améliorer les éléments suivants en ce qui concerne l'application de contrôles de la répartition des tâches :

- Certains employés ont obtenu un accès non approuvé à SIGMA avec des rôles qui entrent en conflit avec le processus d'approbation établi de la direction; et
- Une surveillance accrue est nécessaire à l'égard des employés pour lesquels un accès à SIGMA à des rôles conflictuels a été approuvé.

4.2 Contrôles généraux relatifs aux TI

L'évaluation des contrôles généraux relatifs aux TI a permis de constater que la plupart des contrôles clés fonctionnent efficacement. Cependant, l'environnement TI présentait certaines lacunes, et il serait possible d'améliorer les éléments suivants :

- Processus d'approbation et d'examen formel par la direction, en vue de l'accès des utilisateurs;
- Surveillance de l'accès privilégié à SIGMA et aux bases de données connexes;
- Nécessité d'une répartition efficace des tâches liées au processus de gestion du changement et d'un accès approprié à l'environnement de développement; et
- Nécessité d'un plus grand nombre de pistes de vérification en ce qui concerne les divers contrôles relatifs aux TI, comme la résolution des erreurs de lots, des journaux de sauvegardes complétées, la preuve de tests sur les formulaires de demande de changement de réseaux, des rapports de l'accès physique, la preuve que les copies de sauvegarde sont transmises hors site.

4.3 Contrôles relatifs aux processus opérationnels

4.3.1 Efficacité de la conception des contrôles clés

De 2009 à 2011, le CNRC a évalué l'efficacité de la conception des contrôles clés. Le résultat de ces évaluations a permis de déterminer les besoins quant aux mesures correctives qui ont été mises en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre dans les secteurs clés suivants :

- Immobilisations : Clarté accrue des rôles et responsabilités entre les processus de comptabilité générale et de gestion du matériel, analyse critique et assurance de la qualité améliorées à l'égard des processus liés aux immobilisations, afin d'assurer l'intégralité des coûts et une date appropriée pour la capitalisation des immobilisations en construction;

- Recettes : Normalisation des processus opérationnels à l'échelle de divers emplacements, et surveillance accrue des dossiers liés aux recettes; et
- Écritures de régularisation : Amélioration des processus existants de surveillance et d'examen pour les écritures de régularisation.

4.3.2 Efficacité du fonctionnement des contrôles clés

En 2010-2011, le CNRC a évalué l'efficacité du fonctionnement des contrôles clés, ce qui a permis de constater que la plupart des contrôles testés fonctionnent efficacement. Cependant, il serait possible d'améliorer les éléments suivants en ce qui concerne l'efficacité du fonctionnement de contrôles financiers clés :

- Paiements de transfert : Les procédures de vérification des comptes établies (article 33) n'ont pas été appliquées de façon uniforme pour ce qui est des paiements à risque faible/moyen faisant suite aux demandes en vertu des accords de contribution;
- Immobilisations : Pour certaines immobilisations acquises, la date de capitalisation et le montant inscrits étaient erronés, et/ou certaines immobilisations n'ont pas été classées correctement comme immobilisation en construction; et
- Stocks : L'accès physique ne suffisait pas à protéger certains stocks destinés à la revente.
- Recettes : Les tests ont validés les faiblesses identifiées à l'étape de l'évaluation de l'efficacité de la conception. Les mesures correctives suivantes furent identifiées : Le besoin pour plus de formation et de communication de certains éléments concernant la pratique de la gestion des recettes telles la documentation des décisions concernant les coûts et prix, l'amélioration des pratiques de gestion de projets et une plus grande clarté quant aux pratiques de reconnaissance des revenus.

Les résultats des tests ont été communiqués à la direction et aux responsables des processus opérationnels. Les mesures correctives nécessaires sont en œuvre ou en processus de mise en œuvre.

4.4 Programme de surveillance continue

Le CNRC a créé une Division de la surveillance financière responsable de la gestion de la documentation et des tests liés aux contrôles financiers clés, ainsi que de la gestion d'une approche intégrée fondée sur le risque pour la surveillance continue du CIRF du CNRC. Cette division assure un suivi de toute mesure corrective nécessaire aux contrôles au niveau de l'entité, aux contrôles généraux relatifs aux TI et aux contrôles relatifs aux processus opérationnels, le tout selon les leçons tirées des évaluations annuelles, des activités de surveillance courantes et des résultats des vérifications internes et externes. Cela comprend notamment l'instauration d'un programme permettant aux employés de tous les niveaux de mieux connaître et comprendre le système de CIRF du CNRC, en plus de posséder les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour honorer leurs responsabilités.

Les résultats des activités de surveillance courantes ont permis de déterminer les besoins quant aux mesures correctives qui ont été mises en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre dans les secteurs clés suivants :

- Opérations de paiement à risque faible/moyen : Les tests ont permis de constater la conformité aux politiques existantes. Toutefois, certaines opérations n'étaient pas suffisamment documentées afin de soutenir une autorisation d'engager des dépenses. De plus, pour certaines opérations, le processus d'approvisionnement approprié n'a pas été respecté;
- Transactions réalisées par carte d'achat : Les tests ont permis de constater la conformité aux politiques existantes. Toutefois, certains détenteurs d'une carte d'achat n'ont pas protégé leur numéro de carte conformément aux politiques du CNRC; et
- Dossiers liés aux accords de contribution : Les tests ont permis de constater la conformité aux politiques existantes et aux processus opérationnels. Toutefois, certains risques liés à la documentation furent notés. En effet, certains dossiers ne contenaient aucune preuve que la documentation était suffisante, selon les pratiques établies du CNRC;

Toutes ces constatations ont été communiquées à la direction et aux parties intéressées. Le CNRC apporte actuellement les mesures correctives nécessaires.

5. Plan d'action du CNRC

5.1 Progrès au 31 mars 2011

Au cours de l'exercice 2010-2011, le CNRC a continué de connaître des progrès significatifs dans l'évaluation et l'amélioration de ses contrôles clés. Un résumé des principaux progrès réalisés par le CNRC est présenté ci-dessous. À la suite d'un examen du risque, les mesures correctives prises jusqu'à maintenant sont alignées sur les priorités.

Le CNRC a accompli le travail suivant, afin d'apporter les ajustements nécessaires :

- Achèvement de la documentation et des tests de la conception et du fonctionnement de tous les processus et contrôles clés, selon une approche fondée sur le risque;
- Achèvement de la documentation formelle du cadre de gestion financière du CNRC;
- Communication et instauration de mesures de gestion pour les situations dans le cadre desquelles une politique, un règlement ou un pouvoir n'est pas respecté;
- Examen de l'application des normes, de la création d'outils et de la prestation de programmes de formation en vue de la capitalisation des actifs en construction, et examen des dépenses admissibles connexes;
- Surveillance accrue des paiements lorsque le processus d'approvisionnement approprié ne semble pas avoir été respecté; et
- Élaboration d'une approche permettant d'associer un document de référence à la matrice de délégation des pouvoirs de signature en matière d'opérations financières, afin de clarifier les politiques, les pouvoirs et les processus liés à la passation de marchés.

Le CNRC a fait des progrès substantiel au niveau du travail suivant, afin d'apporter les ajustements nécessaires :

- Examen des rôles et responsabilités quant aux exigences liées à la surveillance du processus de gestion des immobilisations et à la mise en œuvre des mesures de surveillance additionnelles nécessaires;
- Application de mesures correctives visant à combler les lacunes entre le CNRC et le cadre d'administration de la paie du gouvernement du Canada;
- Établissement d'un plan de surveillance continue des dossiers liés aux recettes;
- Établissement d'un plan d'action de la direction faisant suite à l'évaluation du risque de fraude;
- Contrôle de l'accès aux programmes et données TI, aux changements apportés aux programmes TI, à la sauvegarde et la récupération des données, ainsi que l'amélioration de la piste de vérification en lien avec les divers contrôles relatifs aux TI;
- Documentation mise à jour et application uniforme des processus relatifs aux comptes créditeurs, afin de respecter les exigences en matière d'assurance de la qualité; et
- Renforcement et normalisation des processus et procédures de tenue des dossiers centraux sur les fournisseurs et les clients.

Le CNRC a débuté ou partiellement accompli le travail suivant, afin d'apporter les ajustements nécessaires :

- Simplification, renforcement et normalisation des contrôles clés entre les instituts du CNRC, qui initient des processus et/ou sont responsables d'une partie importante des recettes du CNRC et de leur comptabilisation; et
- Stratégie d'établissement de rapports et de surveillance pour les rôles conflictuels dans le système financier.

5.2 Plan d'action pour le prochain exercice et les exercices futurs

Le plan d'action pour l'exercice 2011-2012 et les exercices subséquents consiste à créer et instaurer un programme officiel de surveillance continue de l'efficacité du système de CIRF du CNRC. Ce plan comprend la surveillance et des tests sur l'efficacité du fonctionnement des contrôles internes clés liés aux finances; des examens de suivi périodiques des contrôles au niveau de l'entité et des contrôles généraux relatifs aux TI; le suivi de l'état des plans d'action de la direction à la suite de vérifications et de recommandations; et l'examen et le test de l'efficacité des nouveaux contrôles.

D'ici la fin de l'exercice 2011-2012, le CNRC prévoit ce qui suit :

- Continuer d'apporter les ajustements considérés comme hautement prioritaires;
- Intégrer de nouveaux contrôles clés nécessaires à la suite de tout ajustement apporté à ses processus opérationnels ainsi que de nouveaux niveaux de contrôle liés aux

changements majeurs à l'organisation du CNRC, y compris la gestion des tests et des mesures correctives au moment opportun, s'il y a lieu;

- Achever l'élaboration de ses plans de surveillance continue, qui comprendront ce qui suit :
 - Mises à jour des contrôles au niveau des processus opérationnels, des contrôles au niveau de l'entité et des contrôles généraux relatifs aux TI;
 - Mises à jour des évaluations des risques;
 - Élaboration d'un plan de surveillance triennal fondé sur le risque pour la sélection des comptes et des emplacements ainsi que la période, la méthode et la fréquence de test; et
 - Élaboration de routines additionnelles de surveillance continue fondées sur le risque (y compris les résultats de l'évaluation du risque de fraude et d'autres évaluations).
- Poursuivre la surveillance continue de l'efficacité du fonctionnement de son CIRF, et présenter chaque année les résultats de cette activité dans la présente annexe;
- Documenter plus de sous-processus identifiés comme présentant un risque moins élevé.

Exercices futurs :

Au cours de l'exercice 2012-2013, et par après, le CNRC assurera une surveillance continue des contrôles clés, selon une approche fondée sur le risque. La haute direction du CNRC est déterminée à maintenir l'efficacité de son cadre de CIRF et à l'améliorer sans cesse, en assurant notamment une surveillance continue, pour faire en sorte que les contrôles clés répondent aux attentes de la direction et des parties intéressées et que les risques connexes sont suffisamment atténués.